

# Repères

Octobre  
2013

*Chiffres clés  
de l'environnement  
Édition 2013*



Service de l'observation et des statistiques

## Contacts

### **Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie**

Commissariat général au développement durable

Service de l'observation et des statistiques

Sous-direction de l'information environnementale

[cgdd-orleans@developpement-durable.gouv.fr](mailto:cgdd-orleans@developpement-durable.gouv.fr)

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>

# Sommaire

<b>Introduction</b> .....	<b>3</b>
<b>Partie 1 – Milieux naturels et biodiversité : état, pressions</b> .....	<b>4</b>
<b>Climat – Effet de serre</b> .....	<b>4</b>
Température moyenne .....	4
Émissions des gaz à effet de serre .....	5
Empreinte carbone de la consommation des Français.....	6
Émissions des gaz à effet de serre par secteur .....	7
Émissions des voitures particulières .....	8
Émissions de CO <sub>2</sub> liées à l’habitat .....	9
<b>Air</b> .....	<b>10</b>
Émissions de polluants.....	10
Émissions de polluants par secteur .....	11
Pollution de l’air en milieu urbain .....	12
<b>Eaux</b> .....	<b>13</b>
Pollution des eaux souterraines.....	13
Pollution des cours d’eau.....	14
Flux de polluants s’écoulant du continent à la mer.....	15
Contaminants dans le milieu marin .....	16
<b>Sols</b> .....	<b>17</b>
Matière organique dans les sols .....	17
Érosion des sols.....	18
<b>Biodiversité</b> .....	<b>19</b>
Oiseaux communs .....	19
Populations de la loutre en France .....	20
Aires protégées terrestres.....	21
Aires protégées en mer .....	22
Zones humides.....	23
<b>Partie 2 – Gestion et utilisation des ressources naturelles</b> .....	<b>24</b>
<b>Consommation d’espace</b> .....	<b>24</b>
Artificialisation des sols.....	24
Consommation d’espace par les secteurs résidentiel et tertiaire .....	25
<b>Consommation de matières</b> .....	<b>26</b>
Consommation de matières et « intensité matières ».....	26
Facteurs d’évolution du besoin en matières.....	27
Production de granulats.....	28

<b>Consommation d'eau</b> .....	<b>29</b>
Prélèvements en eau par usage.....	29
Consommation d'eau potable journalière.....	30
<b>Consommation d'énergie</b> .....	<b>31</b>
Consommation finale d'énergie par secteur.....	31
Énergies renouvelables.....	32
<b>Consommation de ressources biologiques</b> .....	<b>33</b>
Gestion durable des forêts.....	33
Ressources halieutiques.....	34
<b>Déchets</b> .....	<b>35</b>
Déchets municipaux.....	35
Traitement des déchets municipaux.....	36
Déchets et responsabilité élargie du producteur.....	37
<b>Partie 3 – Économie de l'environnement et évolution des comportements</b> .....	<b>38</b>
<b>Opinion</b> .....	<b>38</b>
Préoccupations environnementales des Français.....	38
Attentes des Français vis-à-vis de l'État en matière d'environnement.....	39
<b>Risques</b> .....	<b>40</b>
Feux de forêts.....	40
Exposition aux risques naturels.....	41
Événements naturels.....	42
Exposition à la pollution de l'air extérieur.....	43
<b>Économie</b> .....	<b>44</b>
Emploi environnemental.....	44
Effectifs inscrits dans les formations initiales en environnement.....	45
Dépenses de protection de l'environnement.....	46
Fiscalité environnementale.....	47
<b>Transports</b> .....	<b>48</b>
Déplacements en voitures des ménages.....	48
Modes de transports.....	49
<b>Agriculture</b> .....	<b>50</b>
Agriculture biologique.....	50
Pesticides.....	51
Surfaces toujours en herbe.....	52
<b>Comparaisons européennes</b> .....	<b>53</b>
<b>Glossaire</b> .....	<b>54</b>
<b>Sigles et liens utiles</b> .....	<b>59</b>

# Introduction

En adossant la charte de l'environnement à la Constitution, la France a consacré le droit d'accès à l'information environnementale pour tous. Elle entend ainsi mobiliser l'ensemble des citoyens pour relever les défis écologiques auxquels est confrontée l'Humanité, défis que sont le changement climatique, la dégradation et la contamination des milieux, l'érosion de la biodiversité et l'épuisement des ressources naturelles.

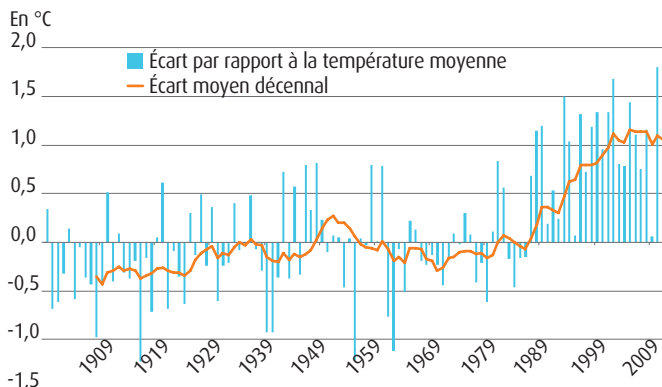
La sélection de données synthétiques présentée dans ce livret couvre la plupart des enjeux environnementaux dans un panorama concis. S'appuyant sur des séries temporelles longues, elle donne également un rapide aperçu des principales tendances caractérisant les relations entre la société, l'économie française et l'environnement.

Ce recueil de données ne prétend cependant pas établir un bilan écologique de la France. C'est l'objectif du rapport sur l'état de l'environnement dont la sixième édition sera publiée en septembre 2014. Il permettra de disposer d'une vision détaillée des pressions et impacts de la société française sur les différents compartiments de l'environnement ainsi que des réponses apportées pour améliorer ou restaurer l'état de ces derniers.

Le Service de l'observation et des statistiques souhaite que cette publication offre un aperçu des principaux sujets environnementaux à tous ceux qui sont intéressés par ces questions, en complément des informations plus détaillées qu'il met à disposition sur son site internet <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/>.

## Température moyenne

Évolution de la température moyenne annuelle en France métropolitaine



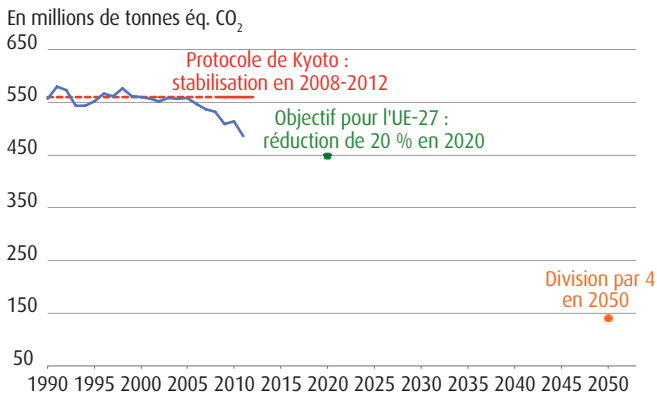
Note : L'évolution de la température moyenne annuelle est représentée sous forme d'écart de cette dernière à la moyenne observée sur la période 1961-1990 (11,8 °C).

Source : Météo France – France métropolitaine.

Les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère contribuent à l'augmentation de la température moyenne de la planète. Cette dernière a augmenté de 0,78 °C sur un siècle d'après le Giec. Toutefois, de fortes disparités existent entre les régions du monde. Ainsi, sur la même période, la température moyenne a augmenté d'environ 1,3 °C en France métropolitaine. Au niveau mondial, 16 des 17 années les plus chaudes depuis 1900 sont situées sur la période 1995-2012. La même tendance est perceptible en France depuis le milieu des années 1980 malgré des variations interannuelles pouvant être importantes. L'année 2011, avec un écart de + 1,8 °C par rapport à la moyenne 1961-1990, est l'année la plus chaude enregistrée en France, battant le précédent record de 2003 (+ 1,7 °C).

## Émissions des gaz à effet de serre

Évolution des émissions agrégées des six gaz à effet de serre\*



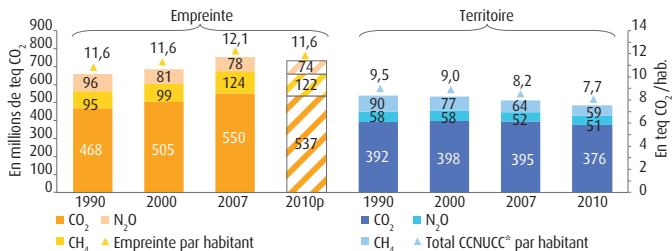
Note : \* Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Méthane (CH<sub>4</sub>), Protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O), Hexafluorure de soufre (SF<sub>6</sub>), Hydrofluorocarbures (HFC) et Perfluorocarbures (PFC). Métropole et outre-mer hors PTOM (périmètre Protocole de Kyoto). Données non corrigées des variations climatiques.

Source : SOeS d'après Citepa, inventaire CCNUCC, mars 2013.

Dans le cadre du Protocole de Kyoto, les émissions de *gaz à effet de serre* de la France ont, en 2011, dépassé l'objectif de stabilisation à l'horizon 2008-2012 fixé par rapport aux émissions mesurées en 1990 (- 12,7 %). Elles ont davantage diminué entre 2007 et 2011 qu'entre 1990 et 2007. La hausse des émissions des transports (+ 13 %) a été compensée par la baisse de celles de l'industrie (- 38 %), de la branche énergie (- 23 %), de l'agriculture (- 8 %) et du résidentiel-tertiaire (- 5 %). En 2011, une météorologie propice à moins de chauffage a amplifié l'effet de la moindre activité économique. L'objectif à l'horizon 2020 pour l'Union européenne et la France est une réduction de 20 %. Celui à l'horizon 2050 fixé par la loi Grenelle 2 est une division par 4.

## Empreinte carbone de la consommation des Français

Évolutions comparées de l’empreinte carbone et des émissions sur le territoire



Note : \* Sont seuls pris en compte ici le CO<sub>2</sub>, le CH<sub>4</sub> et le N<sub>2</sub>O (territoire métropolitain). P = estimation provisoire.

Source : AIE, Citepa, Douanes, Eurostat, Insee. Traitements : SOeS, 2013.

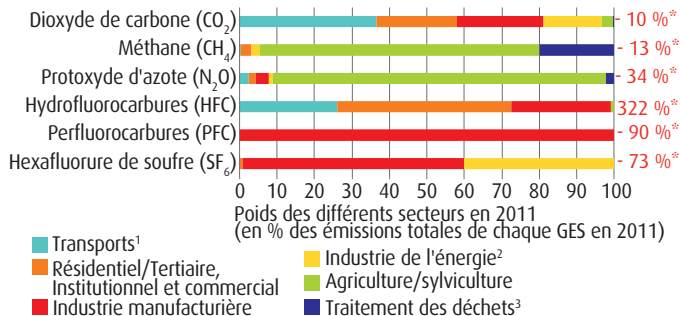
L’empreinte carbone de la demande finale des Français représente les émissions de *gaz à effet de serre* induites, en France et à l’étranger, par leur consommation. En 2010, elle est supérieure de 11 % à celle de 1990. Toutefois, compte tenu de l’augmentation de la population, ramenée à l’habitant, l’empreinte se stabilise entre 11,5 et 12 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> par habitant (teq CO<sub>2</sub>/hab.). Sur la même période, les émissions sur le territoire ont baissé de 10 % et la moyenne par habitant de 19 %, pour atteindre 7,7 teq CO<sub>2</sub>/hab. en 2010.

L’accroissement de l’empreinte carbone résulte d’une part de la hausse de la demande finale intérieure liée aux émissions directes des ménages (chaudières, véhicules individuels), supérieures en 2010 de 11 % à celles de 1990 et d’autre part, de la progression des émissions associées aux importations (consommations intermédiaires des entreprises et demande finale des ménages), qui ont augmenté de 62 % sur la même période. Cette hausse n’est que faiblement compensée par la réduction des émissions des entreprises (- 26 %) en France en lien avec la production destinée à la demande intérieure.



## Émissions des gaz à effet de serre par secteur

Part des secteurs d'activités dans les émissions des six gaz à effet de serre



\* Évolution 1990-2011 des émissions de gaz à effet de serre

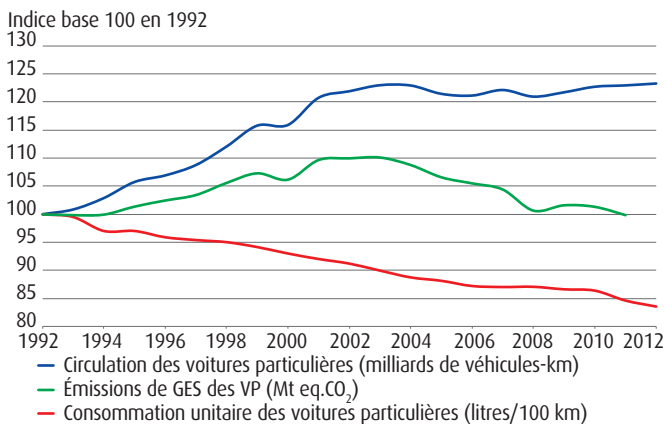
Note : métropole et outre-mer hors pays et territoires d'outre-mer ; hors utilisation des terres, leur changement et la forêt ; les % présentés sont calculés à partir des quantités de GES exprimées en équivalent CO<sub>2</sub> ; <sup>1</sup> trafic domestique uniquement ; <sup>2</sup> y compris incinération des déchets avec récupération d'énergie ; <sup>3</sup> hors incinération des déchets avec récupération d'énergie.

Source : Citepa/inventaire CCNUCC (format plan climat) – décembre 2012.

Les émissions des gaz à effet de serre (GES) pris en compte dans le Protocole de Kyoto diminuent entre 1990 et 2011, à l'exception des HFC dont les rejets sont en très forte progression (+ 322 %). Ces produits sont de plus en plus utilisés comme fluide frigorigène (froid commercial et climatisation automobile) et dans les aérosols, en remplacement des CFC interdits d'utilisation et de production par le Protocole de Montréal depuis 1993. À l'inverse, les émissions de PFC baissent fortement suite aux progrès accomplis pour maîtriser leurs rejets lors de la production d'aluminium et à l'arrêt de deux sites de production d'aluminium. Enfin, les rejets de l'industrie manufacturière et de l'industrie de l'énergie tous GES confondus baissent de 39 % et 23 % alors que ceux des secteurs résidentiel, tertiaire, institutionnel et commercial sont stables (- 4 %) et ceux des transports augmentent de + 12 %.

## Émissions des voitures particulières

Évolution de la circulation, de la consommation unitaire et des émissions de gaz à effet de serre des voitures particulières



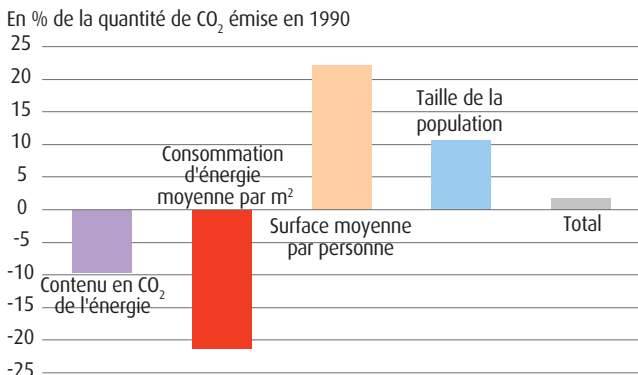
Note : Les données d'émissions portent sur la France métropolitaine, les données de circulation et de consommation sur la France métropolitaine et l'outre-mer.

Source : SoeS, CCTN avril 2013, Citepa/format Secten avril 2013.

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) des voitures particulières (VP) représentent 71 millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub> en 2011. Elles sont légèrement inférieures à leur niveau de 1992 après la hausse de 10 % observée entre 1992 et 2003, concomitante à celle (+ 23 %) de la circulation des VP en France. La baisse des émissions observée depuis 2003 découle de la stagnation de la circulation, 400 milliards de véhicules-kilomètres parcourus en 2012, couplée à la diminution de la consommation unitaire des VP, 6,7 litres aux 100 km en 2012 soit 1,2 litre de moins qu'en 1992. Ce gain unitaire est d'abord permis par la forte diésélisation du parc, un véhicule diesel consommant moins qu'un véhicule essence (en moyenne 6,4 l contre 7,7 l).

## Émissions de CO<sub>2</sub> liées à l'habitat

Évolution de l'impact des facteurs influant sur les émissions de CO<sub>2</sub> entre 1990 et 2010



Note de lecture : Toutes choses égales par ailleurs, la seule baisse de la consommation moyenne d'énergie par m<sup>2</sup> dans l'habitat observée entre 1990 et 2010 aurait entraîné sur la période une diminution de plus de 20 % des émissions de CO<sub>2</sub> de l'habitat.

Note : Données non corrigées du climat ; CO<sub>2</sub> de l'énergie (y compris la biomasse) utilisée pour le chauffage, eau chaude sanitaire et cuisson ; France métropolitaine.

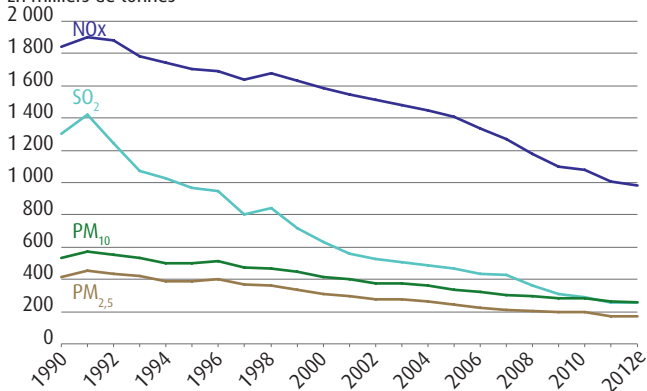
Source : Citepa, Insee, SOeS. Traitements : SOeS, 2013.

Depuis 1990, mises à part les fluctuations au gré des rigueurs météorologiques, le niveau des émissions de CO<sub>2</sub> de l'habitat est relativement stable, malgré l'augmentation du parc de logements (+ 24 %). Dans les faits, cette relative stabilité cache les forts effets opposés des principaux facteurs de variation : la baisse du contenu en CO<sub>2</sub> de l'énergie (substitution du fioul par le gaz ou l'électricité) et de la consommation d'énergie par surface (isolation renforcée par la réglementation thermique) est en partie annulée par la hausse de la surface par personne (plus grand confort, diminution de la taille des ménages) et du nombre de logements (croissance de la population).

## Émissions de polluants

Évolution des émissions de dioxyde de soufre, d'oxydes d'azote, de  $PM_{10}$  et de  $PM_{2,5}$

En milliers de tonnes



Note : e = estimation ; France métropolitaine.

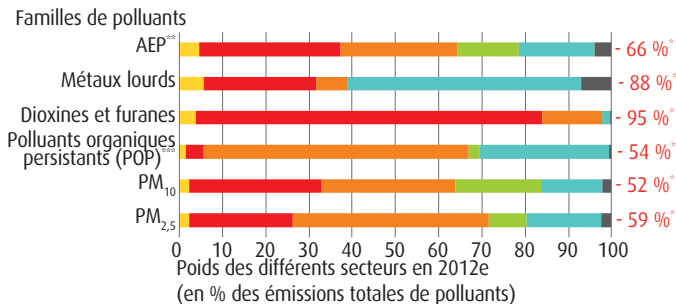
Source : Citepa (format Secten, mise à jour avril 2013).

Les activités humaines telles que la production d'énergie, les transports, l'agriculture, le chauffage des bâtiments, etc. génèrent des rejets polluants dans l'atmosphère, qui peuvent entraîner des effets nuisibles sur la santé et sur l'environnement.

Entre 1990 et 2012, les émissions de  $SO_2$ , de  $NO_x$ , de  $PM_{10}$  et de  $PM_{2,5}$  diminuent respectivement de 81 %, 47 %, 52 % et 59 % en France métropolitaine. L'industrie manufacturière (43 %) et la transformation d'énergie (42 %) sont les deux secteurs qui émettent le plus de  $SO_2$  en 2012. Le transport routier contribue pour 55 % aux émissions de  $NO_x$ . Les premiers émetteurs de  $PM_{10}$  et  $PM_{2,5}$  en 2012 sont l'industrie manufacturière (31 et 24 %) et le résidentiel/tertiaire (31 et 45 %).

## Émissions de polluants par secteur

Part des secteurs d'activités dans les émissions de polluants dans l'air



\* Évolution 1990-2012 des émissions de polluants dans l'air tous secteurs confondus

- Transformation d'énergie
- Industrie manufacturière
- Résidentiel/tertiaire
- Agriculture/sylviculture
- Transport routier
- Autres transports

Note : e = estimation ; France métropolitaine ; \*\*substances relatives à l'acidification, à l'eutrophication et à la pollution photochimique (dioxyde de soufre, oxydes d'azote, composés organiques volatils non méthaniques, monoxyde de carbone et ammoniac), \*\*\*POP = hydrocarbures aromatiques polycycliques, polychlorobiphényles, hexachlorobenzène.

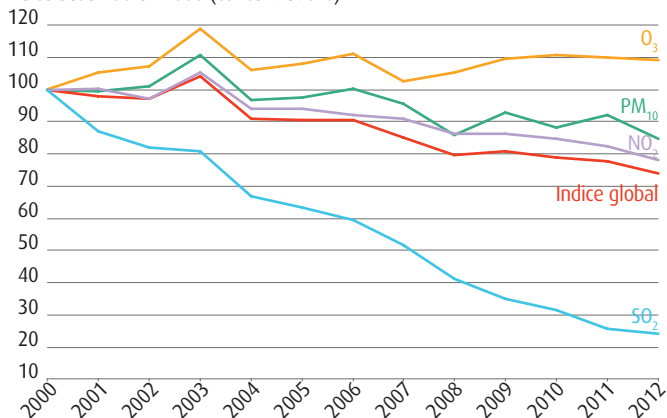
Source : Citepa (format Secten, mise à jour avril 2013).

Entre 1990 et 2012, les rejets dans l'air de la plupart des polluants diminuent avec toutefois de fortes disparités. Ainsi, la réduction des émissions de dioxines et furanes atteint 95 % suite à la mise en conformité des incinérateurs et au développement d'incinérateurs avec récupération d'énergie. À l'inverse, les rejets de cuivre, générés principalement par les transports routier (usure des plaquettes de freins) et ferroviaire (usure des caténaires), demeurent stables (- 5 %). De même, les émissions d'ammoniac dont les principales sources sont les rejets des animaux d'élevage et l'épandage de fertilisants minéraux en agriculture, baissent peu (- 7 %).

## Pollution de l'air en milieu urbain

Évolution de l'indice de la pollution de l'air

Indice base 100 en 2000 (concentrations)



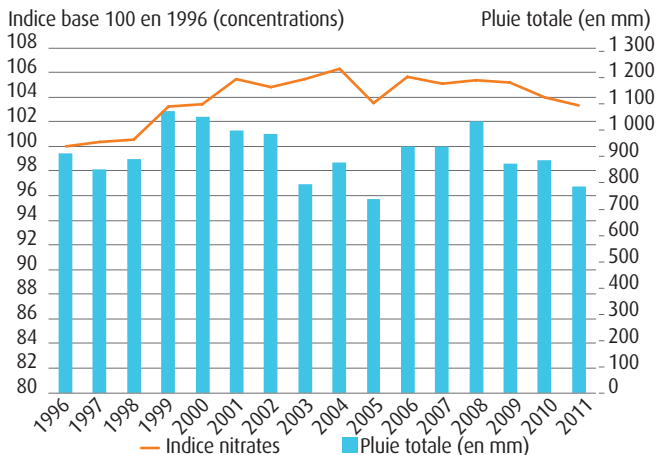
Source : Base de données nationale de la qualité de l'air, juillet 2013 (gérée par le LCSQA depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011 et par l'Ademe avant cette date) (France métropolitaine hors Corse).

Traitements : SOeS, 2013.

La qualité de l'air en milieu urbain, basée sur les mesures de 4 polluants, s'est globalement améliorée entre 2000 et 2012. La baisse des concentrations en *dioxyde de soufre* (SO<sub>2</sub>) y contribue beaucoup. Les teneurs en *dioxyde d'azote* (NO<sub>2</sub>) diminuent (- 22 %). Celles en *particules de diamètre inférieur à 10 µm* (PM<sub>10</sub>), très dépendantes des conditions météorologiques, suivent la même tendance (- 16 %). À l'opposé, les teneurs en *ozone* (O<sub>3</sub>) augmentent puis se stabilisent depuis 2010, notamment grâce à des conditions météorologiques moins favorables à la formation d'ozone (+ 9 %). Ces polluants peuvent affecter l'appareil respiratoire à différents degrés. La dangerosité des particules dépend de leur composition et de leur granulométrie.

## Pollution des eaux souterraines

Évolution des nitrates dans les eaux souterraines métropolitaines



Source : agences de l'Eau – BRGM, banque de données ADES, 2012 – Réseaux RCS, RCO – Météo France, MEDDE/DEB.

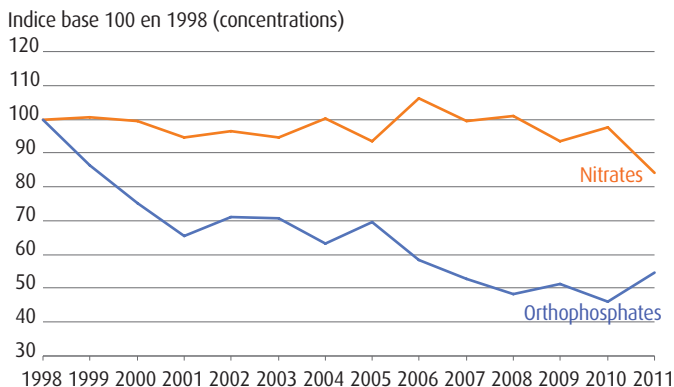
Traitements : SOeS, 2013.

Les *nitrates* sont, avec les pesticides, les polluants les plus détectés au sein des eaux souterraines de métropole. Entre 1996 et 2004, les concentrations en *nitrates* augmentent dans les nappes, puis se stabilisent. Les fluctuations interannuelles sont étroitement liées à la pluviométrie, les concentrations étant plus faibles les années sèches, comme en 2005. La baisse de l'indice observée depuis 2009 peut de la même façon être associée aux faibles précipitations.

Le nombre de points d'eau avec une teneur en *nitrates* supérieure à 10 mg/l, signe d'une contamination induite par les activités humaines, est en augmentation. La part des points présentant de fortes teneurs (supérieures à 40 mg/l) semble néanmoins se stabiliser vers 5 % depuis 2004 même si de fortes disparités régionales subsistent.

## Pollution des cours d'eau

Évolution de la pollution des cours d'eau par les nitrates et les phosphates



Note : L'indice est calculé avec des données partielles sur les bassins Seine-Normandie et Adour-Garonne, respectivement pour les années 2008-2009 et 2010-2011, en raison de séries ponctuellement incomplètes.

Source : agences de l'Eau. Traitements : SOeS, 2013.

Sans être représentatifs à eux seuls de la qualité des cours d'eau en France, les paramètres repris ici (*nitrates*, *orthophosphates*) sont emblématiques de deux des principales pollutions (azotée et phosphorée) qui affectent le réseau hydrographique français.

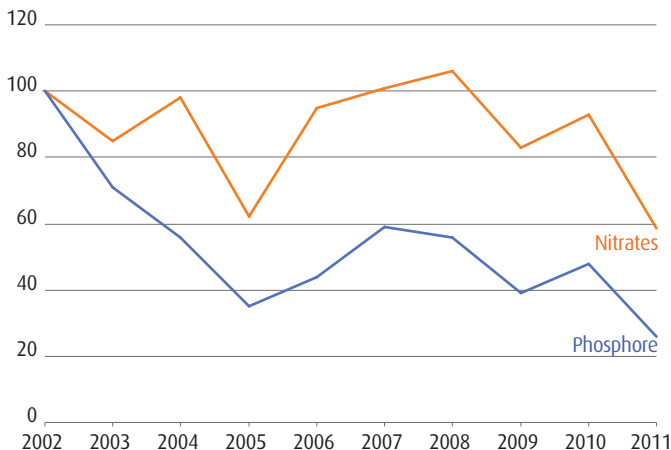
Les teneurs en *orthophosphates* dans les cours d'eau ont diminué de près de moitié depuis 1998, grâce à l'amélioration du traitement des eaux usées urbaines et à la baisse sensible de l'utilisation des engrais phosphatés. La diminution – modérée – du recours aux engrais azotés n'a pas eu d'effet sensible sur les teneurs en nitrates dans les cours d'eau, qui restent globalement stables sur la période. Les évolutions interannuelles sont influencées par la pluviométrie, à l'image de 2011, année sèche.



## Flux de polluants s'écoulant du continent à la mer

Évolution des flux de *nitrate*s et de *phosphore*

Indice base 100 en 2002



Note : La série a été mise à jour avec des données restreintes pour le 1<sup>er</sup> semestre 2008 (bassin Seine-Normandie) et la période août-décembre 2010 (bassin Adour-Garonne).

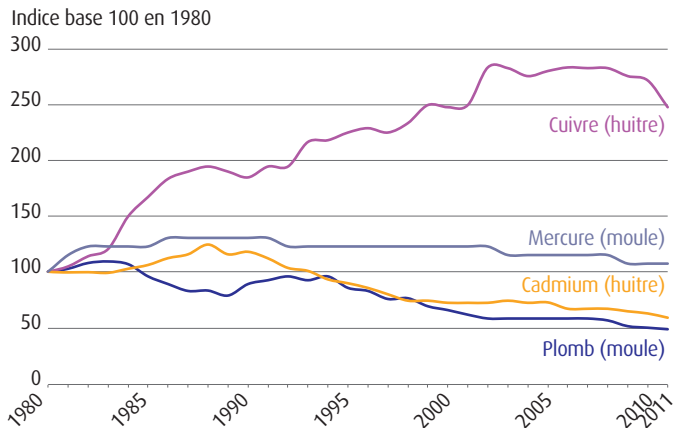
Source : agences de l'Eau – Schapi, banque Hydro. Traitements : SOeS via logiciel RTrend.

Toutes régions marines confondues (hors outre-mer), les flux de *phosphore* véhiculés par les cours d'eau ont globalement diminué de plus de moitié depuis 2002, répondant ainsi aux objectifs fixés par la convention Oskar. Le constat diffère pour les *nitrate*s pour lesquels aucune évolution significative ne se dégage sur le long terme. Ainsi, le flux de 2011 est proche de celui évalué en 2005.

Les flux étant liés aux débits des cours d'eau peuvent nettement varier d'une année sur l'autre selon le niveau de la pluviométrie.

## Contaminants dans le milieu marin

Évolution de la concentration des principaux métaux lourds



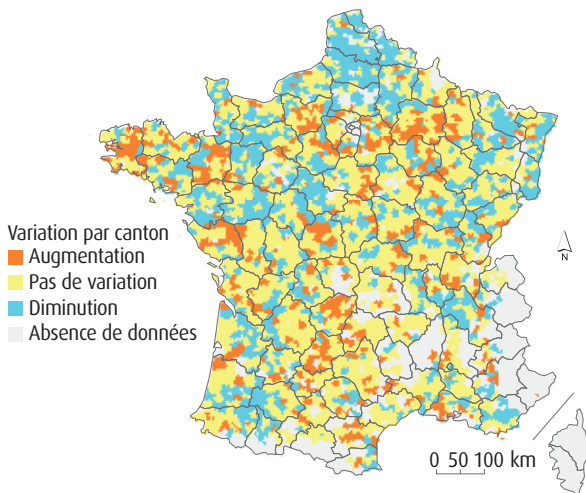
Note : Les valeurs annuelles sont des médianes mobiles calculées sur trois ans.

Source : Ifremer-Rocch, 2012. Traitements : SOeS (Observatoire national de la mer et du littoral).

Les métaux lourds peuvent menacer la vie sous-marine selon leurs concentrations. Les organismes filtreurs marins (huîtres, moules) constituent de bons marqueurs de l'évolution des concentrations des principaux métaux lourds rencontrés dans les milieux marins. Si elles diminuent fortement pour le cadmium et le plomb du fait des réglementations en vigueur qui limitent ou interdisent leurs usages (essence sans plomb), elles augmentent en revanche de manière significative pour le cuivre : il est possible que cette croissance soit la conséquence du réemploi du cuivre dans la fabrication de peintures anti-salissures des bateaux. Enfin, aucune tendance notable ne se dégage pour le mercure.

## Matière organique dans les sols

Évolution de la teneur en carbone organique entre les périodes 1995-1999 et 2000-2004, par canton

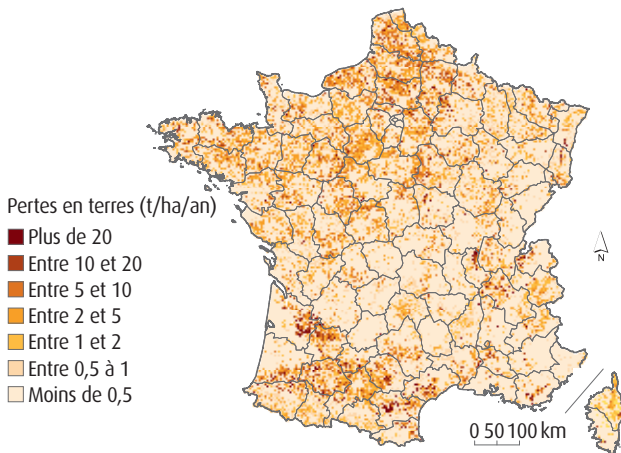


Source : Gis Sol – BDAT, 2009. Traitements : SOeS, 2013.

La *matière organique* assure de nombreuses fonctions agronomiques et environnementales (atténuation du changement climatique, fertilité et stabilité des sols). Elle est un des indicateurs de qualité des sols. Entre les périodes 1995-1999 et 2000-2004, la teneur en *carbone organique* des sols, qui représente 60 % de leur *matière organique*, diminue dans 21,4 % des cantons de France métropolitaine, notamment sur la façade atlantique, au Nord et dans l'Est. Les raisons sont sans doute multiples : évolution globale des écosystèmes, conversion des prairies naturelles en terres arables, modification des pratiques agricoles. *A contrario*, la teneur en *carbone organique* des sols progresse dans 10 % des cantons.

## Érosion des sols

Pertes en terre par érosion hydrique des sols en France métropolitaine

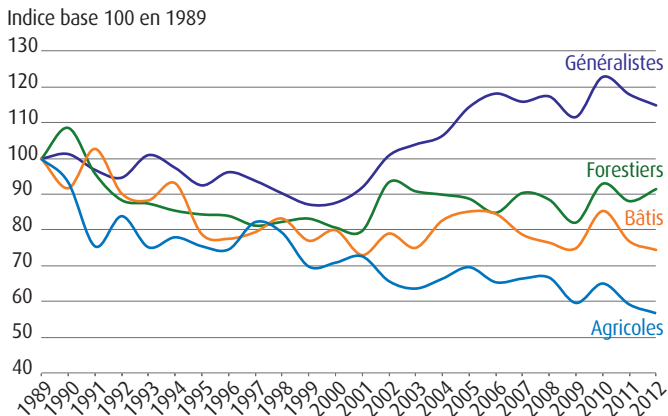


Source : BRGM, 2010 – d'après Cerdan *et al.*, 2010. Traitements : SOeS, 2013.

L'érosion est un phénomène naturel dégradant les sols par déplacement des matériaux dont ils sont composés, surtout par les pluies. La perte de la couche fertile en amont et la submersion des cultures ou des infrastructures à l'aval (coulée boueuse) s'accompagnent d'une diminution des rendements et de la biodiversité des sols et d'une dégradation de la qualité de l'eau. L'érosion hydrique des sols est estimée à 1,5 t/ha/an en moyenne en France, contre 1,2 t/ha/an en Europe avec, dans les deux cas, une forte hétérogénéité spatiale (jusqu'à 20 % du territoire affecté par des taux très élevés). Les vignobles, et dans une moindre mesure les terres cultivées et les vergers, sont les plus affectés. Les zones limoneuses du Nord et le piémont Pyrénéen sont également fortement exposés aux pertes en terre.

## Oiseaux communs

Évolution de l'indice d'abondance des populations d'oiseaux communs



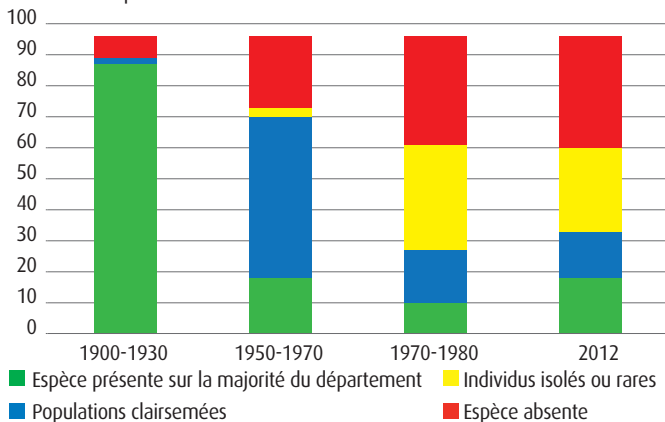
Source : Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), 2013 (France métropolitaine).

Les oiseaux communs sont de bons marqueurs des pressions exercées sur les milieux. Certaines espèces sont inféodées à un habitat (agricole, forestier, milieux bâtis) et sont dites « spécialisées », à la différence des espèces généralistes présentes dans une grande variété d'habitats. Les effectifs des différents groupes d'oiseaux étudiés ont baissé au cours des années 90. Durant la dernière décennie, ils semblent se stabiliser pour les espèces des milieux forestiers et bâtis, mais continuent de diminuer pour les espèces agricoles. Les espèces généralistes s'adaptent mieux et progressent nettement. Cette évolution, si elle se confirme, menace la diversité de la faune aviaire par l'homogénéisation des populations. Des tendances similaires sont observées en Europe. Les causes du déclin sont multiples, la dégradation ou la perte des habitats demeurant la principale menace.

## Populations de la loutre en France

Évolution de la présence de la loutre dans les départements français

Nombre de départements

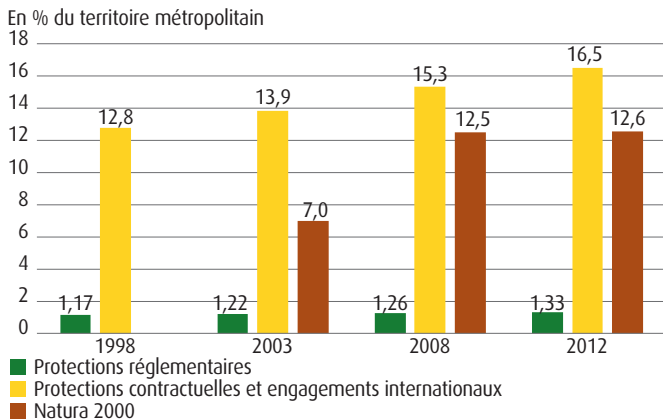


Source : Bouchardy, Rosoux, groupe Loutre SFEPM, MNHN-SPN, Plan national d'action 2010-2015.

Sa position en fin de chaîne alimentaire fait de la loutre une espèce vulnérable mais également indicatrice de la richesse piscicole et de la qualité des milieux aquatiques. Présente sur la majorité du territoire métropolitain jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, ce mammifère a été intensivement chassé et sa population a progressivement régressé à partir des années 1930. Seuls le Massif central et la façade atlantique ont abrité les dernières populations. C'est à partir d'elles qu'une recolonisation a été amorcée à partir de 1984, grâce à la mise en place de la protection légale de l'espèce et la conduite de campagnes de conservation. C'est ainsi que les bassins de la Loire, de la Garonne et du Rhône ont été recolonisés. Il y aurait actuellement entre 1 000 et 2 000 loutres sur le territoire français.

## Aires protégées terrestres

Évolution de la part des surfaces terrestres des aires protégées en France métropolitaine

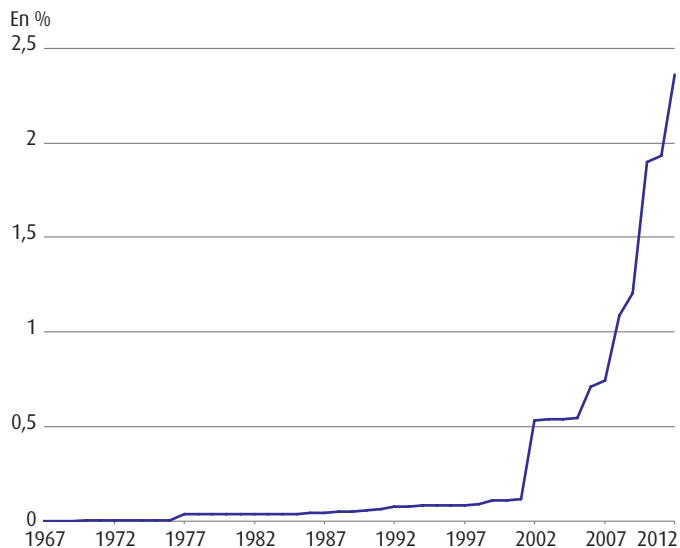


Source : MNHN, bases « espaces protégés » et « Natura 2000 ». Traitements : SOeS, 2013.

Les aires protégées françaises ont progressé en nombre et en surface sur la période 1998-2012, différemment selon leur nature et les territoires. En métropole, les surfaces sous *protections réglementaires* ont peu augmenté et couvrent 1,33 % du territoire début 2012. Cette progression est beaucoup plus importante dans les départements d'outre-mer (DOM), en raison notamment de la création des parcs nationaux de Guyane et de la Réunion : 28,7 % du territoire des DOM sont ainsi protégés par voie réglementaire début 2012. La création de parcs naturels régionaux explique en grande partie la progression des *aires protégées par voie contractuelle*. Le réseau Natura 2000, après une mise en place difficile à la fin des années 1990 et au début des années 2000, progresse significativement en 2006 et se stabilise aujourd'hui autour de 12,6 % du territoire.

## Aires protégées en mer

Évolution de la part de l'ensemble des eaux sous juridiction française classées en aire marine protégée



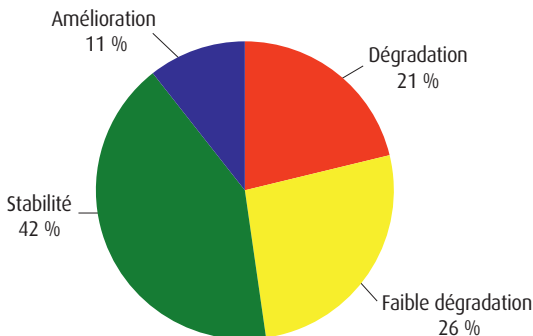
Source : Agence des aires marines protégées, juin 2012. Traitements : AAMP, 2013.

Mi 2012, les 366 aires marines protégées (AMP) désignées, pour toutes les catégories d'AMP, représentent 2,4 % des eaux sous juridiction française, soit 241 000 km<sup>2</sup>. Ce chiffre est en forte augmentation depuis une dizaine d'années. Cette évolution résulte principalement de la création du sanctuaire Pelagos en Méditerranée en 2002, de l'extension du réseau Natura 2000 en mer dans les eaux métropolitaines en 2008, puis de la création des premiers parcs marins. Ainsi, 22 % des eaux métropolitaines sont classées en AMP.



## Zones humides

Évolution de 132 sites de zones humides entre 2000 et 2010



Champ : 132 sites localisés sur le territoire français

Source : MEDDE/SOeS – Enquête nationale à dire d'experts, 2011.

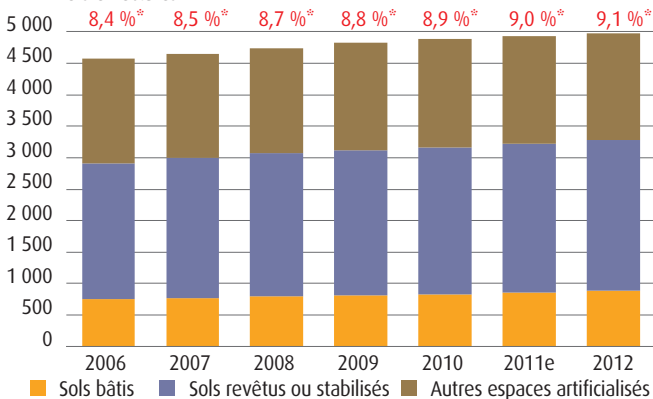
Les zones humides (marais, tourbières, vasières, forêts alluviales...) se créent la plupart du temps à l'interface du milieu terrestre et du milieu aquatique. Elles sont caractérisées par une biodiversité remarquable et souvent spécifique.

L'enquête à dire d'experts réalisée en 2011 permet d'évaluer les changements intervenus entre 2000 et 2010 sur le territoire français. En croisant l'évolution de l'étendue et de l'état de conservation général des milieux naturels qu'elles abritent, 47 % des zones humides se sont dégradées plus ou moins fortement, 42 % sont restées stables et 11 % se sont améliorées. Cette tendance est due davantage à la détérioration de l'état de conservation des milieux qu'à la régression de surfaces. Les causes sont multiples : drainage, urbanisation, événements climatiques exceptionnels ou encore prolifération d'espèces envahissantes.

## Artificialisation des sols

### Évolution des zones artificialisées

En milliers d'hectares



\* Part des surfaces artificialisées en France métropolitaine

Note : e = estimation.

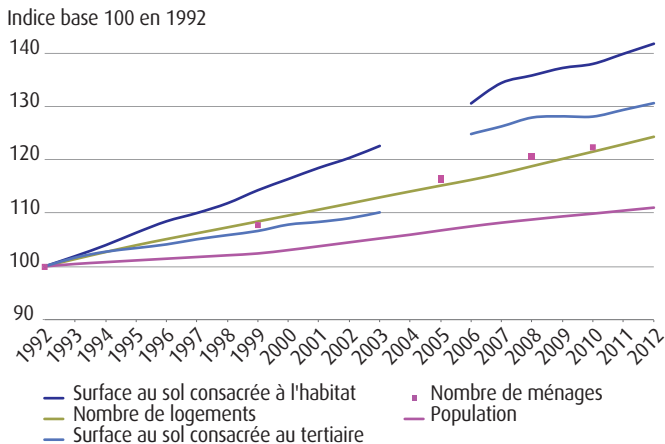
Source : ministère chargé de l'Agriculture (SSP), enquête Teruti-Lucas, septembre 2013 (France métropolitaine). Traitements : SOeS, 2013.

*L'artificialisation des sols* engendre une perte de ressources naturelles et agricoles et une imperméabilisation, généralement irréversibles ; elle s'accompagne d'une fragmentation des milieux naturels, défavorable à de nombreuses espèces.

Les zones artificialisées occupent près de 5 millions d'hectares en 2012, soit près de 9,1 % du territoire métropolitain. La moitié correspond à des sols revêtus ou stabilisés (routes, parkings), dont l'imperméabilisation a notamment des impacts négatifs sur le cycle de l'eau. Les *espaces artificialisés* se sont étendus d'environ 400 000 hectares entre 2006 et 2012, en grande partie aux dépens de terres agricoles, mais aussi de milieux semi-naturels.

## Consommation d'espace par les secteurs résidentiel et tertiaire

Évolution de la consommation d'espace par l'habitat et le secteur tertiaire



Note : France métropolitaine.

Source tertiaire : ministère de l'Agriculture et de la Pêche, SSP (enquêtes Teruti et Teruti-Lucas), septembre 2013. Source logement : Insee, recensement de la population 2013 ; SOeS, comptes du logement 2012.

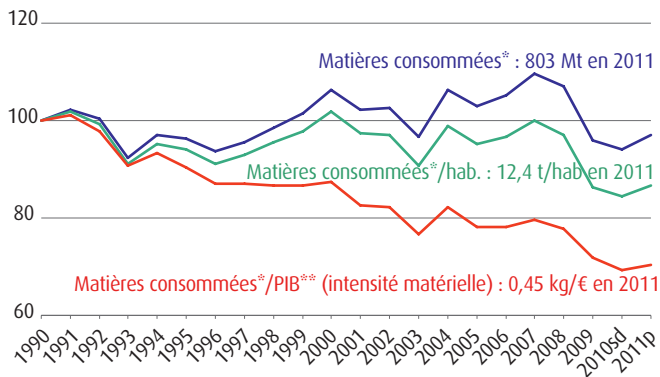
En 2012, les activités tertiaires et l'habitat individuel et collectif occupent l'essentiel des surfaces artificialisées en France, soit respectivement 2,85 et 2,4 millions d'hectares. En vingt ans, elles ont progressé 3 à 4 fois plus vite que la population malgré une inflexion sur 2008-2010.

Sont en cause l'augmentation du nombre de ménages et de logements deux fois plus rapide que celle de la population, l'accroissement de la surface au sol mobilisée par les logements et des espaces attenants (+ 12 % par ménage en vingt ans) avec l'essor de l'habitat individuel, le développement des zones d'activité...

## Consommation de matières et « intensité matières »

Évolution de la consommation de matières et de l'intensité matérielle de l'économie française

Indice base 100 en 1990



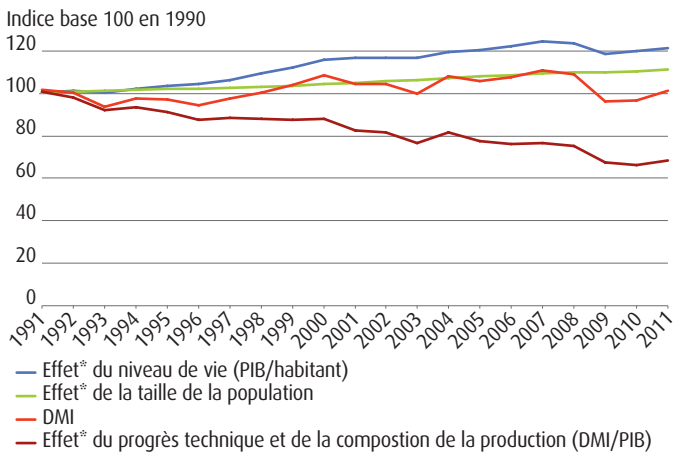
Note : \* Consommation intérieure apparente de matières (DMC). \*\* En volume, prix chaînés, base 2005. sd = données semi-définitives ; p = données provisoires.

Source : SOeS, 2012 (DOM inclus).

De 1990 à 2008, le contenu en matières du PIB, ou « intensité matières » a baissé de 22 %, traduisant un moindre besoin apparent en matières pour générer chaque euro de valeur ajoutée. Malgré cela, la consommation de matières (14 tonnes par habitant) n'a pas diminué en raison de l'augmentation de l'activité économique. Depuis 2009, la contraction de l'activité économique accentue la diminution de l'intensité matières en raison d'une baisse de la consommation intérieure de matières, notamment en matériaux de construction, plus rapide que celle du PIB.

## Facteurs d'évolution du besoin en matières

Évolution de l'impact des facteurs influant sur les besoins en matières de l'économie française



Note : DMI (*Direct Material Input*) = le besoin en matières de l'économie.

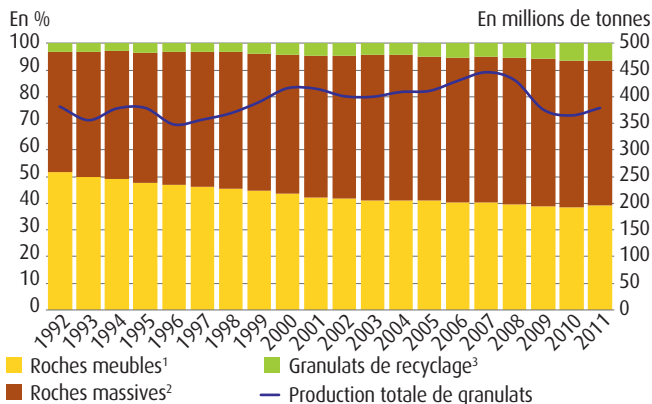
\* Chacun des facteurs est considéré individuellement (toutes choses égales par ailleurs).

Source : Agreste, Douanes françaises, Insee, Unicem, Sessi - 2008, SOeS - 2012, SSP  
 Traitements : SOeS.

Le besoin en matières de l'économie est en 2011 proche de son niveau de 1990. Différents facteurs s'opposent en réalité. Ainsi, l'évolution du niveau de l'activité économique, considéré individuellement et toutes choses égales par ailleurs, a entraîné une augmentation du besoin en matières de 20 % environ. De même, le seul effet démographique a conduit à une hausse de 10 %. *A contrario*, l'effet cumulé du progrès technique et de la composition de la production (part relative des activités agricoles, industrielles et de services) a permis, seul, une baisse du besoin en matières de plus de 30 %.

## Production de granulats

Évolution de la production de *granulats*



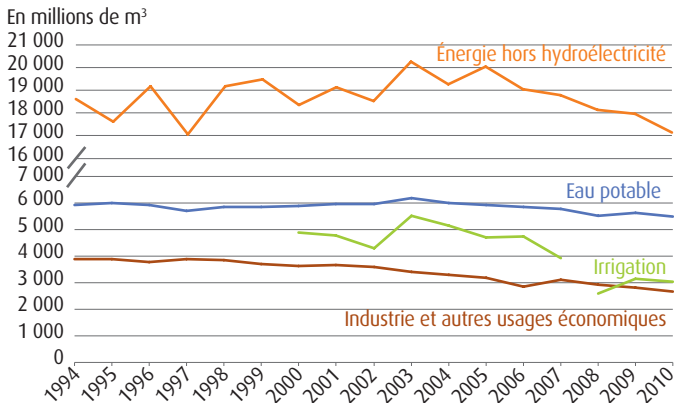
Note : <sup>1</sup>Granulats d'origine alluvionnaire, granulats marins et autres sables, <sup>2</sup>Granulats issus des roches calcaires et des roches éruptives, <sup>3</sup>Granulats issus des schistes, des laitiers et des matériaux de démolition.

Source : Unicem, 2012.

Les *granulats* représentent près de 60 % des matières extraites du territoire français. Leur production (en particulier les sites d'extraction) est source d'impacts sur l'environnement. Après une hausse de 16,7 % entre 1992 et 2007, la production française de granulats a décliné de 12 % depuis, du fait de la crise économique. Ainsi, en 2011, 379 millions de tonnes (Mt) ont été produites dans les 2 300 carrières en activité. Le recours au recyclage s'est accru de 108 % depuis 1992, économisant en 2011, 25 Mt d'une ressource par nature épuisable, soit 6,6 % de la production totale. La profession souhaite doubler cette part, encore faible en France, d'ici 2015, en cohérence avec la directive-cadre sur les déchets qui demande de recycler 70 % des déchets de construction d'ici 2020.

## Prélèvements en eau par usage

Évolution des prélèvements en eau par usage



Note : À partir de 2008, l'estimation de certains prélèvements pour irrigation a été modifiée, les données ne pouvant être comparées avec celles de la période précédente. Les prélèvements pour l'énergie ne concernent que les eaux douces. Données France métropolitaine.

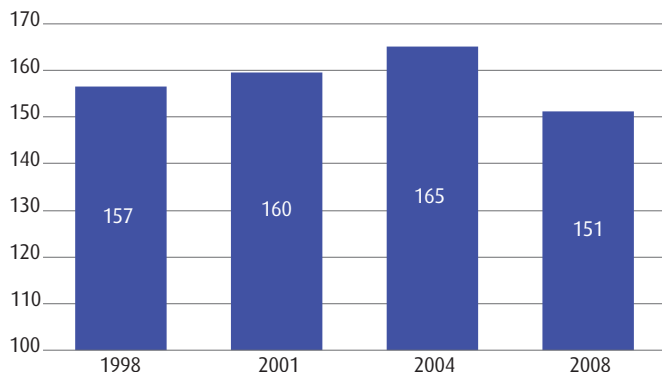
Source : agences de l'Eau, 2012. Traitements : SOeS, 2013.

Le volume total prélevé dans les ressources en eau baisse depuis 2000, mais les évolutions diffèrent selon les usages. Les prélèvements pour l'industrie ont ainsi diminué dès la fin des années 90, alors que la baisse est plus récente pour la production d'eau potable. Les changements successifs de mode de calcul des prélèvements agricoles ne permettent pas de donner de tendance. L'eau prélevée pour la production d'énergie, l'industrie ou l'eau potable est en grande partie restituée aux milieux aquatiques, essentiellement cours d'eau, avec des caractéristiques toutefois modifiées (température plus élevée, qualité dégradée...). À l'inverse, l'eau prélevée pour l'irrigation est dans sa quasi-totalité utilisée par les plantes ou évaporée.

## Consommation d'eau potable journalière

Évolution de la consommation domestique journalière d'eau potable

En litre par habitant et par jour



Note : DOM inclus.

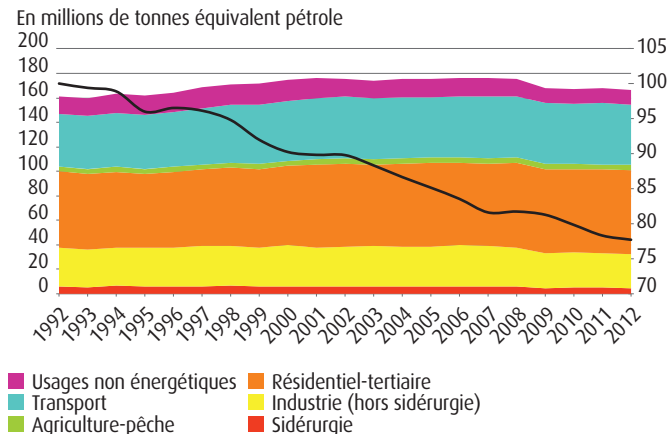
Source : SOeS – SSP, Enquêtes Eau 1998, 2001, 2004 et 2008.

4,1 milliards de m<sup>3</sup> d'eau potable ont été facturés pour les usages domestiques en France en 2008. Cela représente en moyenne 151 litres par jour et par habitant en 2008, contre 165 litres en 2004, soit une baisse de 2,2 % par an. Il s'agit, après la hausse de 0,6 % par an entre 1998 et 2004, d'une inversion de tendance observée dans toutes les régions. L'observatoire des services publics d'eau et d'assainissement confirme cette tendance pour l'année 2009 avec 150 litres par jour et par habitant. Le niveau de consommation varie selon le climat, la présence de l'habitat individuel, de piscines et de jardins, le tourisme : de 109 litres par jour en Nord – Pas-de-Calais à 228 litres en Provence – Alpes – Côte d'Azur.



## Consommation finale d'énergie par secteur

Évolution de la consommation finale d'énergie par secteur et de l'intensité énergétique



— Consommation finale énergétique par unité de PIB\* en indice base 100 en 1992

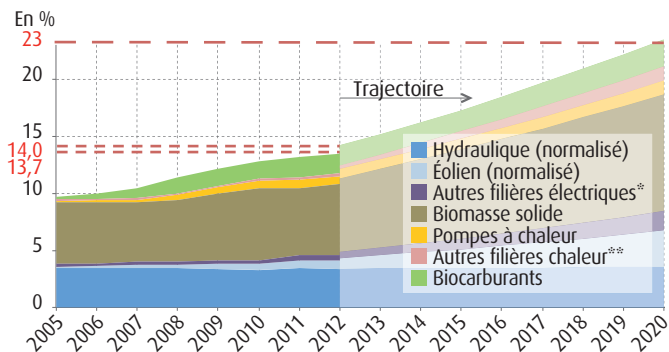
Note : \* ou intensité énergétique finale.

Source : SOeS, Insee, 2013.

Après avoir progressé au cours des années 80 et 90, s'être stabilisée autour de 160 millions de *tonnes équivalent pétrole* (Mtep) dans les années 2000, la *consommation finale d'énergie*, corrigée des variations climatiques, oscille depuis 2009 autour de 155 Mtep, hors usages non énergétiques, soit 2,4 tep par habitant. Depuis 1992, les consommations des transports puis du résidentiel-tertiaire ont le plus augmenté en volume et en part, celle de l'industrie sidérurgie incluse diminuant. L'*intensité énergétique* finale de l'économie poursuit son amélioration, mais sa baisse de 1,3 % par an depuis 2005 reste inférieure à l'objectif de - 2 % par an à partir de 2015 fixé par la loi *Pope*.

## Énergies renouvelables

Évolution de la part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie de 2005 à 2012 et trajectoire prévue pour atteindre l'objectif de 2020, par filière



Note : métropole et DOM. Calculs effectués selon la méthode prévue par la directive 28/CE/2009.

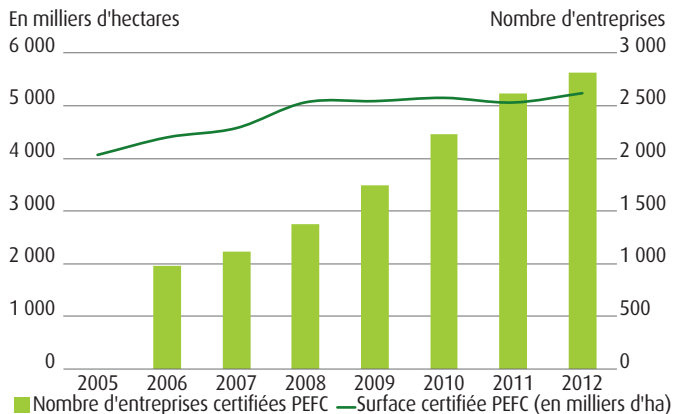
\* Solaire photovoltaïque, énergies marines, géothermie électrique, électricité biomasse (bois-énergie, biogaz, déchets incinérés, bagasse). \*\* Solaire thermique, géothermie, biogaz.

Source : SOeS, bilan de l'énergie (réalisé, jusqu'en 2012) et Plan national d'action (trajectoire, à partir de 2012).

Les énergies renouvelables (EnR) sont par définition des énergies issues de processus naturels en perpétuel renouvellement. Leur part dans la consommation finale brute d'énergie en France est passée de 9,3 % en 2005 à 13,7 % en 2012, à comparer aux 14 % prévus par la trajectoire du Plan national d'action en faveur des EnR (cible : 23 % en 2020, issue de la directive européenne 2009/28/CE et réévaluée par la loi dite « Grenelle 1 »). Le bois et l'hydroélectricité normalisée assurent 68 % des 22 millions de tonnes équivalent pétrole d'EnR consommées en 2012. Les progrès observés depuis 2005 tiennent au développement des *biocarburants* (12,3 % de la consommation finale d'EnR en 2012), du bois, des pompes à chaleur (5,6 %) et de l'éolien (5,5 %). Le photovoltaïque et les pompes à chaleur sont en avance sur leur trajectoire de développement 2012 contrairement à l'éolien, la géothermie et la biomasse solide.

## Gestion durable des forêts

### Évolution des surfaces et entreprises certifiées PEFC



Source : Programme for the Endorsement of Forest Certification schemes (PEFC).

Principale certification forestière au niveau mondial, le programme PEFC atteste de la mise en œuvre de pratiques de gestion forestière durable. La certification relève d'une démarche volontaire du propriétaire qui s'engage sur le respect d'un cahier des charges pendant cinq ans.

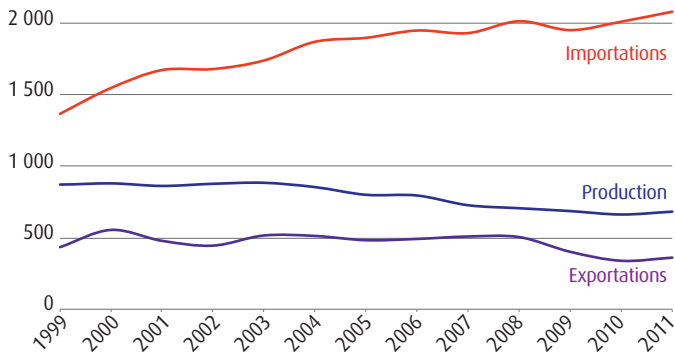
Après avoir fortement augmenté entre 2005 et 2008, la progression des surfaces forestières et du nombre de propriétaires certifiés en France ralentit depuis 2009, tendance qui peut s'expliquer par la multitude de propriétaires forestiers. Aujourd'hui, en France métropolitaine, 5,2 millions d'hectares, soit 34,7 % de la forêt exploitable, sont certifiés PEFC. Parmi ceux-ci figure la quasi-totalité de la forêt domaniale. En outre-mer, la Guyane en comprend 2,425 millions.

Depuis 2006, la filière bois s'inscrit dans une dynamique similaire avec une augmentation de l'ordre de 180 % du nombre d'entreprises certifiées PEFC.

## Ressources halieutiques

Évolution de la production, des importations et des exportations des produits de la mer

En milliers de tonnes



Note : équivalent poids vif/uniquement pour l'alimentation humaine.

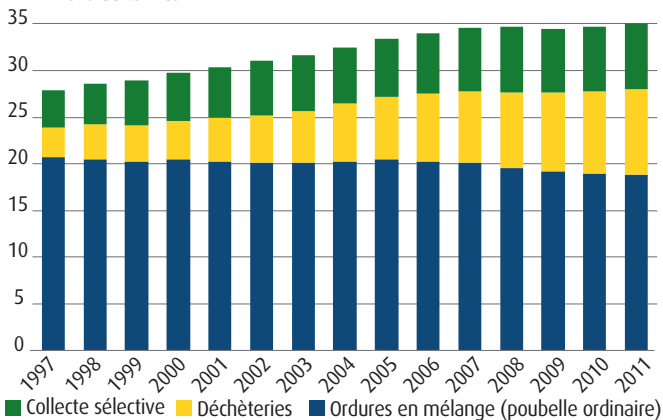
Source : FranceAgriMer, d'après Douanes et DPMA, 2012.

De 1999 à 2011, la consommation de produits de la mer a augmenté de 33 % en France métropolitaine pour atteindre 35 kg par personne et par an. Les espèces les plus achetées en 2011 sont la moule, le saumon, l'huître, le cabillaud, la coquille Saint-Jacques et le lieu. Dans le même temps, la production a diminué de 21 % et les exportations de 17 %. Ce fort niveau de consommation induit des importations élevées qui représentaient 87 % de la consommation en 2011 (contre 76 % en 1999) après avoir augmenté de 52 % depuis 1999. Ces importations correspondent en 2011 à environ 2,1 millions de tonnes en poids vif pour près de 4,3 milliards d'euros (essentiellement du saumon, des crevettes et du thon).

## Déchets municipaux

### Évolution des déchets collectés par les municipalités

En millions de tonnes



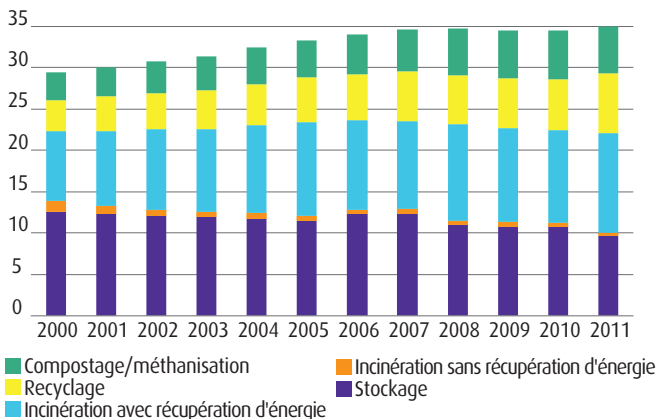
Source : Ademe. Traitements : SOeS, 2013 (DOM inclus), hors déblais et gravats.

Après une hausse régulière, la production globale de *déchets municipaux* se stabilise aux environs de 35 millions de tonnes (Mt) depuis 2007. L'effet de la croissance démographique compense ainsi la baisse de la production de déchets par habitant (543 kg en 2007, 538 kg en 2011). Dans l'intervalle, la collecte des ordures ménagères résiduelles (en mélange) passe de 316 à 289 kg par habitant. Cette baisse s'effectue au profit de la collecte sélective qui avoisine 16 Mt en 2011 et affiche une progression de 12 % sur les quatre dernières années. La collecte des emballages (verres, papiers-cartons, journaux et magazines) et des déchets verts représente près de 5 Mt chacun. La plus forte augmentation provient des apports en déchèteries – au nombre de 4 565 en 2011 – avec 2 Mt supplémentaires collectées sur les deux dernières années. Les apports en déchèteries représentent aujourd'hui, près du tiers des déchets municipaux collectés.

## Traitement des déchets municipaux

### Évolution du traitement des déchets municipaux

En millions de tonnes



Source : Ademe. Traitements : SOeS, 2013 (DOM inclus), hors déblais et gravats.

La mise en décharge (stockage) des déchets municipaux baisse tendanciellement, passant de 43 % des quantités traitées en 2000 à 28 % en 2011.

L'incinération avec récupération d'énergie demeure stable, avec près du tiers des déchets traités.

La part de déchets recyclés passe de 12,5 % en 2000 à 20,6 % en 2011. Dans l'intervalle, le taux de valorisation organique (compostage) augmente de 5 points pour atteindre 16,3 %. L'objectif de 35 % de recyclage matière et de valorisation organique fixé par la loi pour 2012 est ainsi dépassé. S'agissant des emballages, leur taux de recyclage matière est passé de 51 % en 2002 à 67 % en 2011.

## Déchets et responsabilité élargie du producteur

Les principales filières de responsabilité élargie du producteur en 2011

Type de déchets	Nom de l'éco-organisme ou de l'organisation mutualisée	Mises sur le marché (en milliers de tonnes)	Collecte de déchets (en milliers de tonnes)	Tonnages de déchets recyclés (en milliers de tonnes) ou taux de recyclage
Piles et accumulateurs portables	Corepile Screlec	222	215	175
Équipements électriques et électroniques ménagers	Recyclum, Ecologic, Écosystemes, ERP, OCAD3E	1 657	470	366
Véhicules hors d'usage	Démolisseurs et broyeurs agréés	2,6 millions de véhicules	1 502	79 % <sup>1</sup>
Lubrifiants	Financement Ademe	356	215	109
Emballages ménagers	Éco-emballages, Adelphe, Cyclamed	4 653	4 700 <sup>2</sup>	3 120
Médicaments (non utilisés)	Cyclamed	170	14,5	0 <sup>4</sup>
Pneumatiques	Aliapur, AFIP/GIE, COPREC	491	392	104
Papiers graphiques ménagers	Éco Folio	1 950	1 450	43 % <sup>3</sup>
Textiles, linge de maison, chaussures	Éco-TLC	700 <sup>5</sup>	146	38

Note : <sup>1,3</sup> Chiffres 2010. <sup>2,5</sup> Estimations. <sup>4</sup> Recours à l'incinération.

Source : Ademe.

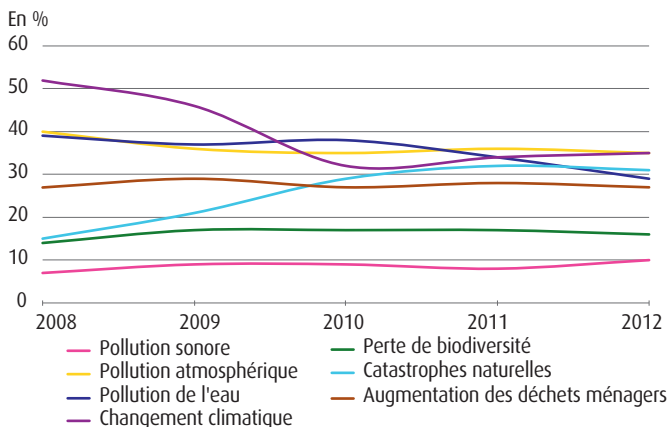
Les filières de responsabilité élargie du producteur (REP) répondent au besoin d'organiser la gestion de certains flux de déchets, en raison de leur quantité comme les emballages, de leur caractère spécifique comme les véhicules hors d'usage (VHU), de leur dangerosité comme les lubrifiants.

Il existe à ce jour une quinzaine de filières REP spécialisées en fonction. Celle concernant les éléments d'ameublement et mise en place en 2012 est entrée en phase de démarrage durant le second semestre de 2013 ; elle traitera à terme des quantités importantes.

Les principales filières collectent aujourd'hui 9 millions de tonnes (Mt), dont 5 Mt à destination du recyclage. En 2011, le montant des contributions payées aux collectivités locales par les distributeurs des produits, *via* les éco-organismes, s'est élevé à 926 millions d'euros, ce qui a permis un allègement notable de la charge financière supportée par ces dernières, pour la gestion des déchets ménagers et assimilés.

## Préoccupations environnementales des Français

Problèmes environnementaux considérés comme les plus préoccupants, évolution entre 2008 et 2012



Note : Cumul des deux premières réponses.

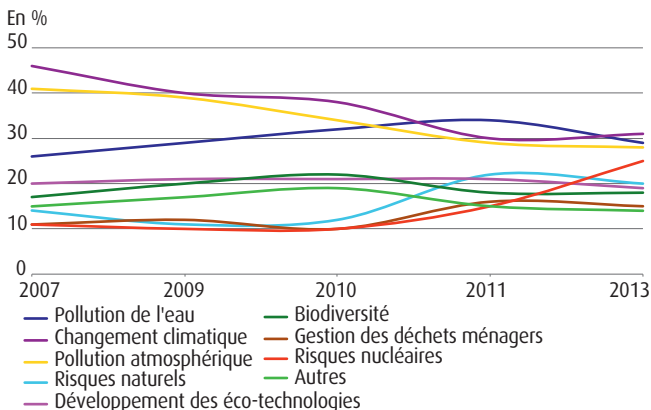
Source : SOeS, plateforme environnement de l'Enquête de conjoncture auprès des ménages (Insee).

Après une baisse notable en 2009 et 2010, le changement climatique est redevenu en 2012 la première préoccupation des Français en matière d'environnement, au même niveau que la pollution de l'air. Cette sensibilité à l'égard du réchauffement de la planète reste cependant très en deçà de son niveau de 2008. Dans un contexte marqué par la survenue de la tempête Xynthia en 2010, la proportion des personnes préoccupées par les catastrophes naturelles a pour sa part doublé, tandis que la question de la pollution de l'eau régressait de 10 points en l'espace de cinq ans. Relativement stables, les autres thématiques (déchets, biodiversité, bruit) semblent susciter une moindre inquiétude chez les Français.



## Attentes des Français vis-à-vis de l'État en matière d'environnement

Évolution des thématiques jugées prioritaires entre 2007 et 2013



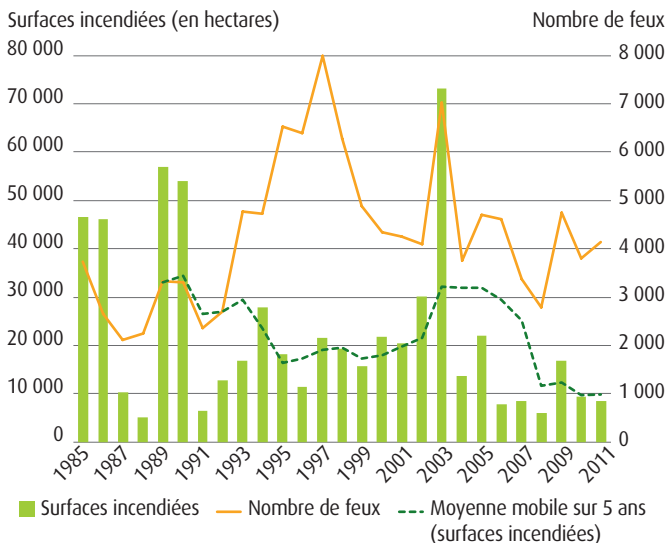
Note : Cumul des deux premières réponses.

Source : SOeS, Enquête sur les conditions de vie et aspirations des Français (Credoc).

Parmi les actions que l'État doit mener en priorité pour protéger l'environnement, la lutte contre le changement climatique arrive en tête avec 31 %, devançant de peu les actions visant à réduire les pollutions de l'eau (29 %) et de l'air (28 %). Conséquence indirecte de la catastrophe de Fukushima, les Français expriment par ailleurs une forte attente à l'égard des pouvoirs publics (+ 15 points en trois ans) afin que ceux-ci s'emploient à contenir le risque nucléaire. Dans une moindre mesure (+ 8 points), il en va de même concernant la prévention des risques naturels. En revanche, le développement des technologies respectueuses de l'environnement (19 %), la protection de la biodiversité (18 %) et la gestion des déchets ménagers (15 %) paraissent susciter une moindre attente de la part des Français.

## Feux de forêts

Évolution des surfaces incendiées et du nombre de feux de forêts

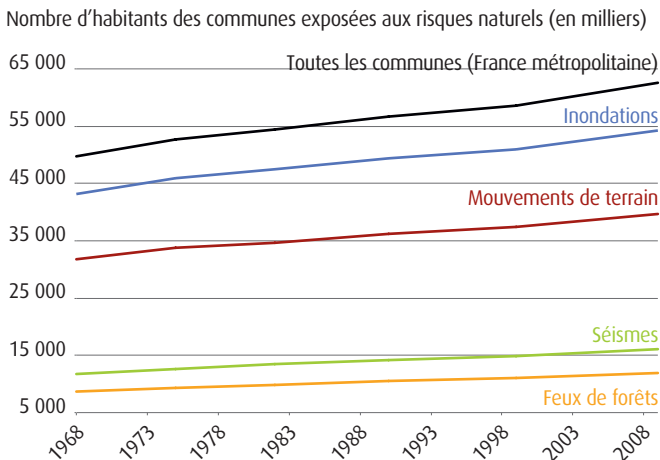


Source : SOeS, d'après données de la Commission européenne, European Forest Fire Information System (EFFIS, Fire History), 2013. France métropolitaine et Corse.

Les surfaces brûlées ont diminué de moitié depuis les années 1990. Le nombre d'incendies a connu une forte augmentation entre 1990 et 1997. Après cette période, le nombre de feux a décro et s'est stabilisé en moyenne à 4 600 feux par an grâce à la détection précoce, à l'amélioration de la lutte et à la prévention. L'année 2003 fait exception en raison des conditions météorologiques exceptionnelles qui ont favorisé les départs de feux. La sécheresse conjuguée au phénomène de foudre fut à l'origine de nombreux départs de feux simultanés.

## Exposition aux risques naturels

Croissance démographique dans les communes exposées aux risques naturels

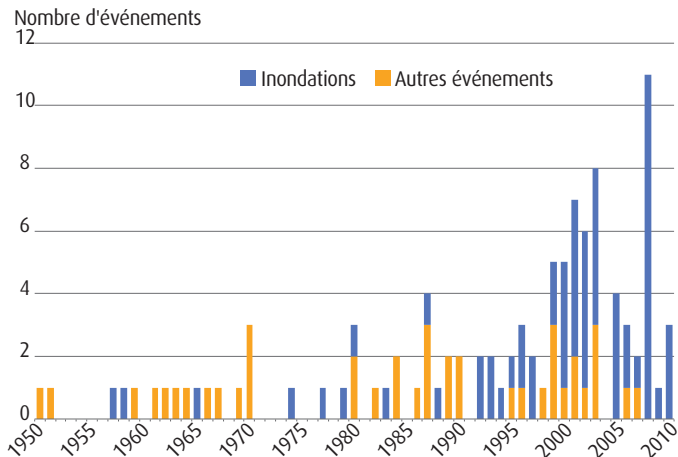


Source : SOeS, d'après Insee - Recensement de population. MEDDE - Base de données Gaspar, 2013. BRGM - Zonage sismique, 2010. Hors aléa avalanche, dont le nombre de personnes dans les communes exposées est passé de 415 000 à 592 000 entre 1968 et 2009 (+43 %).

Le territoire français est soumis à la plupart des « aléas naturels » : tempêtes ou cyclones, inondations, mouvements de terrain, séismes, avalanches, feux de forêts, volcans et raz-de-marée. Entre 1968 et 2009, la croissance démographique dans les communes exposées aux risques naturels est très proche de la croissance démographique nationale (+ 26 %). Elle est de 26 % pour les aléas « inondations », 25 % pour les « mouvements de terrain » et de 38 % pour les aléas « feux de forêts » et « séismes ».

## Événements naturels

Évolution du nombre d'événements naturels très graves



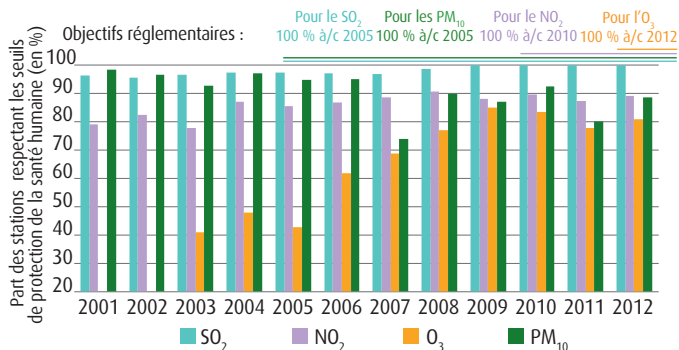
Note : Événements de gravité 3 ou plus (ayant fait plus de 10 morts ou plus de 30 millions d'euros de dommages matériels). Autres événements : mouvements de terrain, séismes, avalanches, tempêtes, feux de forêts, vagues de chaleur.

Source : SOeS, d'après MEDDE (DGPR).

Entre 1950 et 2010, 104 événements naturels très graves ont touché le territoire français. 60 % de ces événements sont des inondations. Les deux tiers des inondations se sont produites au cours de la dernière décennie. Cette recrudescence des inondations dommageables s'explique principalement par l'accroissement de l'urbanisation dans les zones inondables et donc des enjeux socio-économiques susceptibles d'être affectés lors des événements. Ces événements naturels très graves sont très souvent meurtriers. Les vagues de chaleur de 2003 et 2006 l'ont tout particulièrement été (17 065 décès survenus lors de ces deux épisodes).

## Exposition à la pollution de l'air extérieur

Évolution de la part des stations de mesure respectant les principaux seuils pour la protection de la santé humaine



Note : DOM inclus.

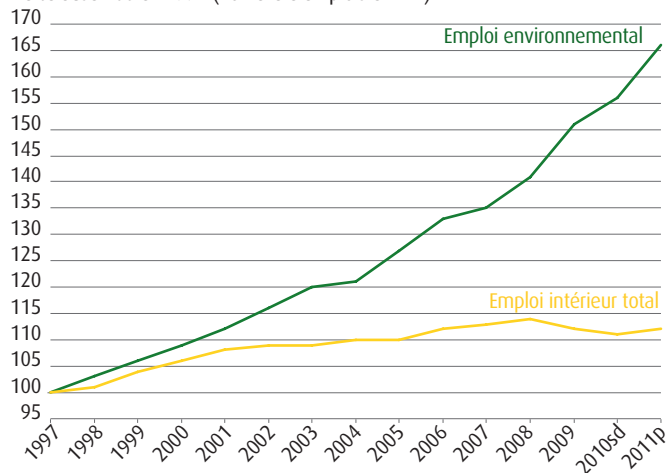
Source : base de données nationale de la qualité de l'air, juillet 2013 (gérée par le LCSQA depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011 et par l'Ademe avant cette date). Traitements : SOeS, 2013.

Le système de surveillance de la qualité de l'air s'appuie sur un réseau de stations de mesure fixes implantées en majeure partie dans les zones urbaines ou industrielles. Depuis 2009, la réglementation pour le *dioxyde de soufre* (SO<sub>2</sub>) est respectée sur toutes les stations de mesure de la qualité de l'air. 89 % des stations respectent, en 2012, le seuil fixé en moyenne journalière pour les *particules de diamètre inférieur à 10 µm* (PM<sub>10</sub>). Pour le *dioxyde d'azote* (NO<sub>2</sub>), le respect du seuil fixé en moyenne annuelle concerne 89 % des stations en 2012. Pour l'*ozone* (O<sub>3</sub>), le seuil de protection de la santé humaine est calculé pour une moyenne de trois ans. 2010 est la première année prise en compte pour le respect de la réglementation. 81 % des stations respectaient ce seuil pour la période 2010-2011-2012.

## Emploi environnemental

### Évolution de l'emploi environnemental et de l'emploi total

Indice base 100 en 1997 (nombre d'emplois en ETP)



Note : DOM inclus ; en 2013, la prise en compte de nouvelles sources de données pour le calcul des ratios d'emploi a nécessité de réviser la série relative aux éco-activités ainsi que l'indice des emplois environnementaux depuis 2004.

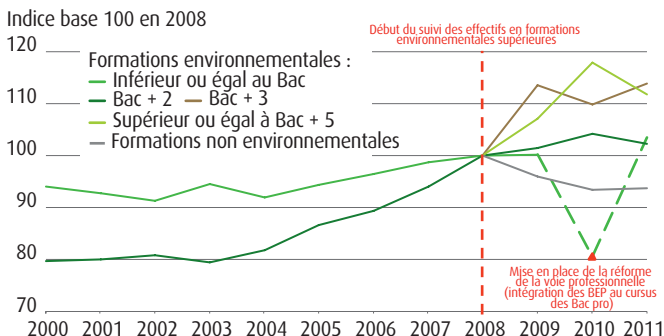
sd = données semi-définitives ; p = données provisoires.

Source : Insee (Comptes nationaux, base 2005) – SOeS, 2013 (France entière).

Entre 2004 et 2011, le nombre d'emplois environnementaux (en équivalent temps plein) a augmenté de près de 36 %, soit à un rythme annuel moyen de 4,6 % très supérieur à celui de l'ensemble de l'économie (0,3 %). En 2011, on compte 455 600 emplois environnementaux, en équivalent temps plein, dont 321 700 dans les *éco-activités* marchandes des entreprises. Cette croissance est portée par les domaines de l'eau, des déchets et des énergies renouvelables. En 2011, les emplois environnementaux représentent 1,7 % de l'emploi intérieur total.

## Effectifs inscrits dans les formations initiales en environnement

Évolution des effectifs inscrits en dernière année d'une formation initiale en environnement



Champ : France entière.

Note : Compte tenu de la disponibilité des données et des champs traités, les périodes d'évolution diffèrent selon le type de diplômes. Les formations inférieures ou égales au Bac correspondent au BEP, CAP, Bac pro, Bac techno..., les Bac + 2 aux BTS, DUT, les Bac + 3 aux licence LMD et licence professionnelle et les formations supérieures ou égales à Bac + 5 aux master (1 et 2), magistère, doctorat, diplôme d'ingénieur.

Source : Céreq, base Reflet - MESR, SISE et BCP. Traitements : SOeS, 2013.

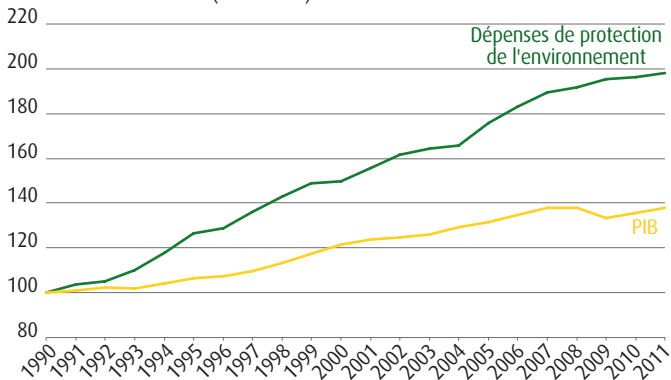
Depuis 2008, le nombre d'inscrits en dernière année d'une formation initiale en environnement croît de 2,3 % en moyenne par an pour atteindre 70 957 inscrits en 2011 alors qu'il diminue d'autant pour les formations non environnementales. Cette dynamique s'explique par la popularité des licences professionnelles (+ 7,1 % par an en moyenne) et des diplômes d'ingénieurs (+ 16 % par an en moyenne).

Malgré le décrochage de 2010 lié à la refonte de la voie professionnelle en 2009, l'évolution des effectifs des formations de niveau inférieur au Bac sur les quatre années demeure assez faible (+ 1,1 % par an en moyenne).

## Dépenses de protection de l'environnement

Évolution de la dépense de protection de l'environnement et du PIB

Indice base 100 en 1990 (en volume)



Source : SOeS, 2013.

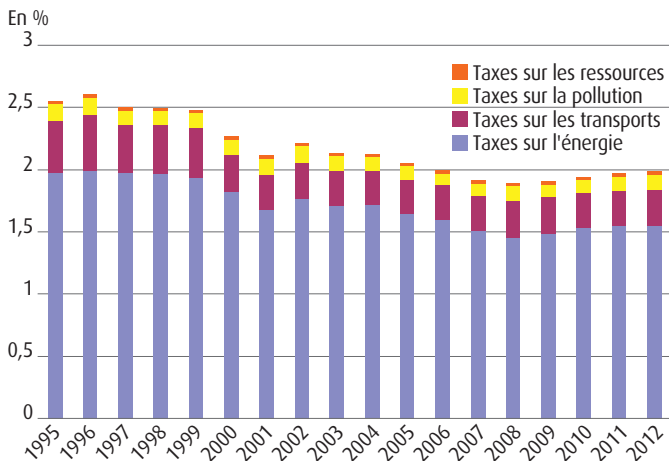
La dépense de protection de l'environnement mesure l'effort financier des ménages, des entreprises et des administrations publiques pour la prévention, la réduction ou la suppression des dégradations de l'environnement. Elle recouvre en particulier la protection de l'air ambiant et du climat, des sols, de la biodiversité, la gestion des eaux usées, des déchets et la lutte contre le bruit. Cette dépense atteint 46 milliards d'euros en 2011.

Entre 1990 et 2011, la croissance de la dépense de protection de l'environnement a été plus forte que celle du PIB. Cependant, son évolution récente est avant tout portée par la hausse des prix des biens et services environnementaux et des matières premières. Une fois corrigée de l'effet de l'inflation, la dépense de protection de l'environnement n'augmente ainsi que de 0,9 % entre 2010 et 2011, tandis que le PIB croît de 1,7 %.



## Fiscalité environnementale

Évolution des recettes fiscales environnementales rapportées au PIB



Source : Insee (comptes nationaux, base 2005). Traitements : SOeS, 2013.

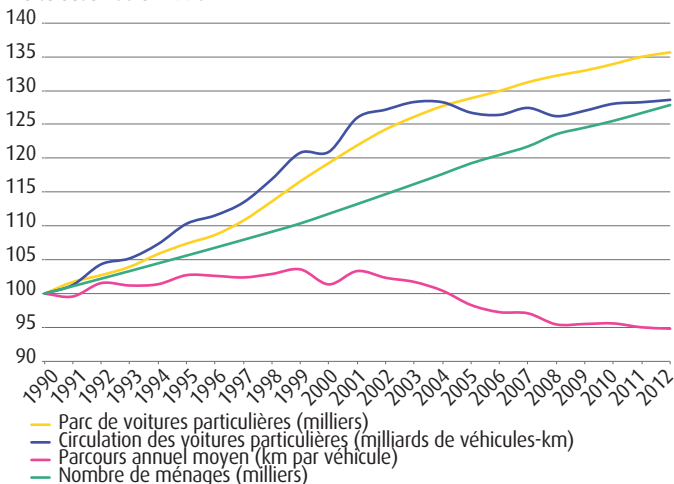
Le produit des taxes environnementales françaises représente 2 % du PIB en 2012. Il provient pour près de quatre cinquièmes des taxes sur l'énergie. Les taxes sur les transports génèrent 14 % des recettes totales, les taxes sur la pollution 6 % et celles sur les ressources (extraction de matières premières) 1,5 %.

Le ratio des recettes fiscales environnementales au PIB se situait entre 2,5 % et 2,6 % entre 1995 et 1999. Le recul qui s'est produit au cours des années 2000 est imputable essentiellement aux taxes sur l'énergie, leurs recettes fiscales ayant augmenté à un rythme moindre que le PIB durant cette période. L'absence de revalorisation des taux de la TIPP durant plusieurs années et la baisse de la consommation finale de produits pétroliers à partir de 2005 expliquent en partie cette plus faible progression.

## Déplacements en voitures des ménages

Évolution du parc, de la circulation et du parcours annuel moyen des véhicules particuliers

Indice base 100 en 1990



Note : Les données portent sur la France métropolitaine.

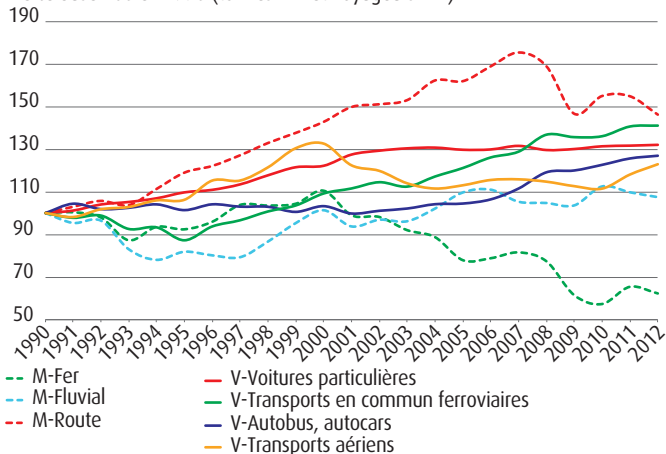
Source : SOeS, CCTN, juillet 2013 ; Insee.

Après une hausse de 28 % entre 1990 et 2003, la circulation des voitures particulières (VP) stagne à près de 400 milliards de véhicules-kilomètres. Un découplage s'effectue ainsi avec la progression continue du parc de VP, 31,6 millions en 2012. Le parcours annuel moyen, à peu près constant jusqu'en 2003, a ainsi décliné de 7 % depuis, à 12 666 kilomètres par véhicule par an. L'évolution du parc de véhicules est déterminante : si, d'une année sur l'autre, son taux de croissance est supérieur à celui du nombre de ménages sur l'ensemble de la période 1990-2004, il lui est devenu inférieur depuis.

## Modes de transports

Évolution des transports intérieurs de marchandises (M) et de voyageurs (V) par mode

Indice base 100 en 1990 (tonnes-km et voyageurs-km)



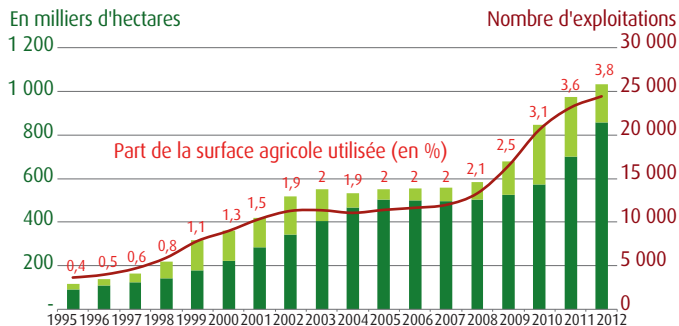
Note : Transit inclus, métropole seule, sans l'outre-mer, trajets outre-mer-métropole non inclus.  
Source : SOeS, CCTN, juillet 2013.

Avec 985 milliards de voyageurs-km en 2012, les distances parcourues par les voyageurs sur le territoire ont augmenté de 1,3 % par an depuis 1990. La part en voitures particulières est stable à 83 % et celle du ferroviaire également à 11 %. Le transport en voiture progresse de 32 % depuis 1990, le ferroviaire de 41 % et l'aérien, concurrencé par les trains à grande vitesse, de 23 %. L'écart entre le transport aérien et le transport ferroviaire se resserre depuis 2010.

Au sein du transport intérieur de marchandises, la situation de la route est similaire : 88 % des 324 milliards de tonnes-kilomètres parcourues (hors oléoducs) en 2012, soit + 46 % depuis 1990. *A contrario*, le ferroviaire a baissé de 38 %, sa part modale chutant de 21 % à 10 %.

## Agriculture biologique

### Évolution des surfaces et des exploitations en agriculture biologique



■ Surfaces certifiées AB ■ Surfaces en conversion AB — Nombre d'exploitations

Note : AB = agriculture biologique.

Source : Agence Bio, 2013.

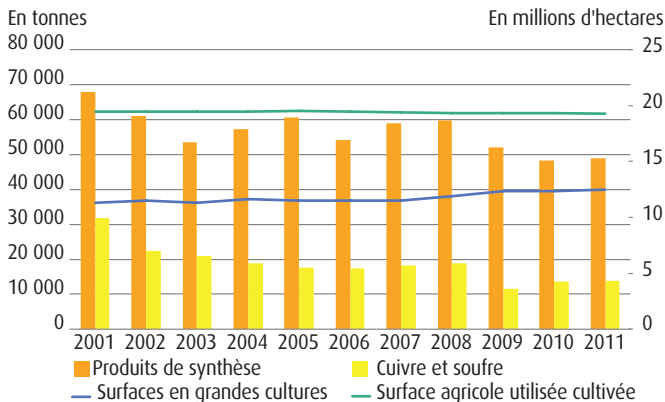
Fin 2012, 4,7 % des exploitations agricoles françaises, soit 24 425, étaient engagées dans une démarche d'agriculture biologique. Les 1 032 941 hectares concernés, dont 17 % en conversion, représentent 3,8 % de la *surface agricole utilisée* (SAU) par les exploitations, y compris les DOM (SAU). Depuis 2007, le secteur de la filière bio a doublé.

En dehors des surfaces affectées aux prairies ou aux cultures fourragères (64 %), 20 % des surfaces bio concernent les grandes cultures, 6 % la vigne, 4 % les fruits, les légumes frais et les plantes à parfums. Les viticulteurs et les maraîchers constituent les catégories d'exploitants agricoles les plus représentées.

Malgré une diminution des surfaces en conversion entre 2011 et 2012 de 36 %, le secteur poursuit sa dynamique de développement ; c'est ainsi que le seuil des 25 000 exploitations bio a été franchi durant le premier semestre 2013. Le plan Ambition bio 2017 vise un objectif de 8 % de la SAU en agriculture bio à l'horizon 2017.

## Pesticides

### Évolution des tonnages de pesticides et des surfaces cultivées



Source : Statistiques agricoles annuelles (SSP), 2013 ; UIPP, 2012.

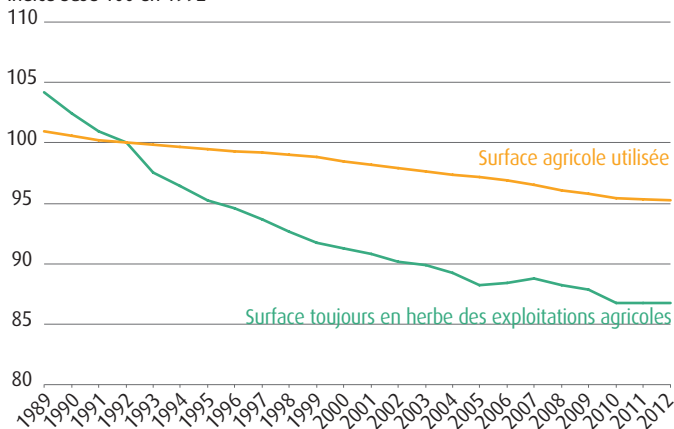
Alors qu'en 2009 les livraisons de pesticides ne représentaient plus que deux tiers de celles de 2001 (principalement en raison de la baisse des produits minéraux, cuivre et soufre), la consommation de pesticides marque une relative stabilité depuis. Cette situation peut s'expliquer par l'instabilité des marchés, l'évolution du prix des intrants, la pression parasitaire ou les pratiques culturales (assolement notamment).

Le tonnage est un indicateur peu significatif et d'autres indicateurs ont été mis en place récemment : le nombre de doses unité (*Nodu*) et l'indice de fréquence de traitement (*IFT*). La tendance observée depuis 2008 pour le *Nodu* est à la hausse ; par ailleurs, l'évolution du nombre total moyen de traitements entre 2006 et 2011 ne révèle pas de différence significative pour les régions pour lesquelles cette analyse peut être effectuée.

## Surfaces toujours en herbe

Évolution de la surface agricole utilisée et de la surface toujours en herbe

Indice base 100 en 1992



Source : Statistique agricole annuelle – SSP.

Les surfaces toujours en herbe (STH) des exploitations (prairies permanentes) produisent de nombreux services économiques et écologiques : alimentation animale, stockage de carbone, qualité de l'eau, lutte contre l'érosion, biodiversité, qualité des paysages... Entre 1989 et 2012, la surface agricole utilisée (SAU) par les exploitations a régressé d'environ 6 %. Les STH, qui représentent 28 % de la SAU en 2012, ont diminué plus rapidement (- 21 %). Depuis 1989, deux millions d'hectares de STH ont ainsi été perdus. Cette diminution au rythme de 86 000 ha par an s'est faite au profit des surfaces cultivées, de l'artificialisation des sols, des landes, friches, maquis, garrigues et forêts.

En perdant 5,5 millions d'hectares, dont 66 % de STH, en 60 ans, la SAU n'occupe plus que 49 % du territoire en 2012 contre 63 % en 1950.

## Comparaisons européennes

	Fr.	UE 27	All.	Roy. Uni	Esp.	It.	Bel.
Densité de population en 2012 (hab/km <sup>2</sup> )	120	116	227	257	93	203	342
Nombre de personne par ménage en 2012	2,2	2,3	2	1,3	2,7	2,4	2,4
Écart avec l'objectif Kyoto en termes de réduction d'émissions de GES en 2011*	- 13,9	- 14,9**	- 25,6	- 28,8	21	- 5,4	- 17,5
Part des ENR dans la consommation finale brute d'énergie en 2012	13	13	12,3	3,8	15,1	11,5	4,1
Part de l'électricité provenant de sources renouvelables en 2012	16,6	21,7	21,3	8,7	31,5	23,6	8,8
Nombre de voitures individuelles pour 1000 habitants en 2009	481	473	509	459	480	606	483
Émissions de NOx en 2010 (indice 100 en 1990)	57,9	53,4	45,9	38,3	75,7	47,8	54,9
Déchets municipaux produits par habitant (kg/hab) en 2011	527	500	597	518	498	535	464
Part des eaux de baignade conformes en 2012	87,1	95,5	97,5	93,6	96,7	95,6	100
Productivité des ressources (eur/kg) en 2010	2,73	1,68	1,91	3,18	1,61	2,16	1,8
Part du territoire couverte par des zones protégées pour la biodiversité (directive Habitat) en 2010	9	14	10	7	24	14	10
Part des surfaces agricoles couvertes par l'agriculture biologique en 2011	3,3	5,1***	6,1	3,7	7,5	8,5	4,1
Part des taxes environnementales dans le PIB en 2010	1,86	2,37	2,21	2,62	1,65	2,6	2,07

Note : \* Une valeur négative signifie que l'objectif fixé par le protocole de Kyoto a été atteint.  
\*\* UE-15. \*\*\* 2010

Source : Pour ENR et électricité, SOeS pour la France (y compris DOM), Eurostat pour les autres pays – pour les autres chiffres, sélections extraites d'Eurostat et de l'Agence européenne de l'environnement.

# Glossaire

## Biocarburants

Carburants obtenus à partir de produits issus de l'agriculture.

## Artificialisation – espaces artificialisés

Perte du caractère naturel ou agricole d'un espace, au profit de zones urbaines, industrielles et commerciales et d'infrastructures de transport.

## CFC (chlorofluorocarbures)

Gaz fluoré utilisé autrefois comme fluide frigorigène dans les installations frigorifiques et de climatisation, mais également comme solvant de nettoyage en électronique, comme agent gonflant dans la fabrication de mousse et, dans une moindre mesure, comme agent propulseur d'aérosols, spécialement pour les médicaments. Compte tenu de son rôle néfaste pour la couche d'ozone, il est interdit d'usage depuis 2001 en France et depuis 2010 dans les pays en développement suite au Protocole de Montréal adopté en 1987.

## Consommation d'énergie finale

Consommation des seuls utilisateurs finals (industries, ménages, services, agriculture, sylviculture et pêche, transports) autres que celle de la branche énergie (combustible des centrales classiques et des raffineries, pertes des centrales et des réseaux, pompages, etc.).

## Déchets municipaux

Ensemble des déchets dont la gestion relève de la compétence de la collectivité.

## DMI (Direct Material Input) ou besoin en matières de l'économie

Indicateur agrégeant l'ensemble des matières premières (agricoles, combustibles fossiles, produits minéraux) utilisés en France, qu'elles soient récoltées/extraites sur le territoire national (métropole et DOM) ou importés, et les produits (finis et semi-finis) importés.



## **DMC (Domestic Material Consumption) ou consommation intérieure apparente de matières**

Indicateur agrégeant l'ensemble des matières (combustibles fossiles, produits minéraux, agricoles et sylvicoles), extraites du territoire national ou importées sous forme de matières premières ou de produits finis, déduction faite des exportations ; (DMC = DMI – matières exportées).

## **Éco-activités**

Activités produisant des biens ou services ayant pour finalité la protection de l'environnement ou la gestion des ressources naturelles.

## **Gaz à effet de serre (GES)**

Gaz d'origine naturelle ou anthropique (liée aux activités humaines) absorbant et réémettant une partie des rayons solaires (rayonnement infrarouge), phénomènes à l'origine de l'effet de serre. Les six principaux GES liés aux activités humaines reconnus par le Protocole de Kyoto sont le dioxyde de carbone ( $\text{CO}_2$ ), le méthane ( $\text{CH}_4$ ), l'oxyde nitreux ou protoxyde d'azote ( $\text{N}_2\text{O}$ ) et des gaz fluorés : hydrofluorocarbure (HFC), perfluorocarbure (PFC) et hexafluorure de soufre ( $\text{SF}_6$ ). Afin d'être comparés ou additionnés, ces gaz sont exprimés en équivalent  $\text{CO}_2$  sur la base de leur potentiel ou pouvoir de réchauffement global.

## **Granulats**

Petits morceaux de roches d'une taille inférieure à 125 mm (sables, gravillons et cailloux) principalement destinés à la construction d'ouvrages de travaux publics, de génie civil et de bâtiments.

## **IFT (indice de fréquence de traitement)**

Indice comptabilisant le nombre de doses homologuées utilisées sur un hectare de culture au cours d'une campagne de traitement. Cet indice peut être calculé pour un ensemble de parcelles, une exploitation ou un territoire et être décliné par grandes catégories de produits (herbicides, fongicides, insecticides et acaricides, autres produits).

### **Intensité énergétique**

Rapport entre la consommation d'énergie (primaire ou finale), corrigée des variations saisonnières, au PIB (exprimé en volume) indiquant la quantité d'énergie nécessaire à l'économie pour produire une unité de PIB.

### **Intensité matières**

Rapport entre la consommation apparente de matières de l'économie (DMC) et le PIB (exprimé en volume, i.e. hors évolution des prix) indiquant la quantité de matières consommée en moyenne pour générer chaque unité de PIB.

### **Matière organique/carbone organique**

Matière composée en moyenne de 58 % de carbone organique résultant de la transformation des débris végétaux par les organismes vivants, essentiellement les micro-organismes.

### **Nitrates**

Une des formes de l'azote, principalement d'origine agricole en raison du recours aux engrais azotés.

### **Nodu (nombre de doses unités)**

Indicateur de pression environnementale permettant d'apprécier l'intensité du recours aux produits phytopharmaceutiques en agriculture.

### **NO<sub>x</sub> (NO et NO<sub>2</sub>) : oxydes (mono- et di-) d'azote**

Polluants atmosphériques provenant essentiellement du transport routier et des installations de combustion.

### **Orthophosphates**

Forme du phosphore dissous dans l'eau la plus simple et la plus répandue. Les matières phosphorées ont pour origine de façon quasi-égale l'érosion des sols, l'activité agricole (engrais phosphatés), l'industrie et les rejets urbains, avec l'utilisation de détergents.

### **O<sub>3</sub> (ozone)**

Polluant secondaire se formant sous l'effet du rayonnement ultra-violet solaire par réaction chimique entre différents gaz précurseurs.

### **PIB (Produit intérieur brut)**

Valeur totale de la production de richesses dans un pays donné au cours d'une année donnée par les agents économiques résidant à l'intérieur du territoire national.

### **PM<sub>10</sub> et PM<sub>2,5</sub>**

Particules de diamètre respectivement inférieur à 10 et 2,5 µm pouvant être d'origine naturelle (poussières désertiques, volcaniques, biologiques, feux de forêt...) ou dues aux activités humaines (chauffage, centrales électriques, industries, véhicules à moteur...).

### **Pope (loi)**

Loi du 13 juillet 2005 de programme fixant les orientations de la politique énergétique.

### **Protections réglementaires**

Cœur de parc national, réserves naturelles, réserve nationale de chasse et de faune sauvage, réserve biologique et arrêté préfectoral de protection de biotope.

### **Protections contractuelles et engagements internationaux**

Aire optimale d'adhésion de parc national, parc naturel régional, zone humide Ramsar et réserve de biosphère.

### **SAU (surface agricole utilisée)**

Surface constituée des surfaces toujours en herbe (prairies permanentes et alpages) et des terres arables (grandes cultures, cultures maraîchères, prairies artificielles, surfaces en jachères).

## Seuils réglementaires de qualité de l'air pris en compte pour la protection de la santé humaine

- 125  $\mu\text{g}/\text{m}^3$  de  $\text{SO}_2$  en moyenne journalière à ne pas dépasser plus de 3 jours par an ;
- 40  $\mu\text{g}/\text{m}^3$  de  $\text{NO}_2$  en moyenne annuelle ;
- 50  $\mu\text{g}/\text{m}^3$  en  $\text{PM}_{10}$  en moyenne journalière à ne pas dépasser plus de 35 jours par an ;
- 120  $\mu\text{g}/\text{m}^3$  en moyenne sur 8 heures en  $\text{O}_3$  à ne pas dépasser plus de 25 jours par an en moyenne sur trois ans.

## $\text{SO}_2$ (dioxyde de soufre)

Polluant atmosphérique émis principalement par l'utilisation de combustibles fossiles soufrés (charbon, fioul, gazole) et certains procédés industriels.

## Tonnes équivalent pétrole (Tep)

Quantité d'énergie contenue dans une tonne de pétrole brut (7,3 barils). La Tep est utilisée pour exprimer dans une unité commune la valeur énergétique des diverses sources d'énergie.

## Sigles et liens utiles

### **ADES**

Portail national d'accès aux données sur les eaux souterraines

[www.ades.eaufrance.fr](http://www.ades.eaufrance.fr)

### **Ademe**

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

### **AEE**

Agence européenne pour l'environnement

[www.eea.europa.eu](http://www.eea.europa.eu)

### **Agence Bio**

[www.agencebio.org](http://www.agencebio.org)

### **Agences de l'Eau**

[www.lesagencesdeleau.fr](http://www.lesagencesdeleau.fr)

### **AIE**

Agence internationale de l'énergie

[www.iea.org](http://www.iea.org)

### **ARS**

Agence régionale de santé

[www.ars.sante.fr](http://www.ars.sante.fr)

### **BDAT**

Base de données des analyses de terre (voir Gis Sol)

### **BDQA**

Base de données de la qualité de l'air

[www.buldair.org](http://www.buldair.org)

### **BRGM**

Bureau de recherches géologiques et minières

[www.brgm.fr](http://www.brgm.fr)

### **CCEE**

Commission des comptes et de l'économie de l'environnement

### **CCNUCC**

Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques

<http://unfccc.int>

### **CCTN**

Commission des comptes des transports de la Nation

### **Cereq**

Centre d'études et de recherches sur les qualifications

[www.cereq.fr](http://www.cereq.fr)

### **Citepa**

Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique

[www.citepa.org](http://www.citepa.org)

### **CLC (CORINE Land Cover)**

Base de données géographique, produite dans le cadre d'un programme européen, issue de l'interprétation visuelle d'images satellitaires

[www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/donnees-ligne/li/1825.html](http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/donnees-ligne/li/1825.html)

### **Crédoc**

Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie  
[www.credoc.fr](http://www.credoc.fr)

### **DEB**

Direction de l'eau et de la biodiversité

### **DGPR**

Direction générale de la prévention des risques

### **DPMA**

Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture

### **Eurostat**

Office statistique de l'Union européenne  
<http://epp.eurostat.ec.europa.eu>

### **FPNR**

Fédération des parcs naturels régionaux  
[www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr](http://www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr)

### **Gaspar (base de données)**

Gestion assistée des procédures administratives relatives aux risques naturels et technologiques  
<http://macommune.prim.net/gaspar>

### **Giec**

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat  
[www.ipcc.ch](http://www.ipcc.ch)

### **GIS Sol**

Groupement d'intérêt scientifique sur les sols (système d'information sur les sols de France)

[www.gissol.fr](http://www.gissol.fr)

### **Ifremer**

Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer

[www.ifremer.fr/institut](http://www.ifremer.fr/institut)

### **Insee**

Institut national de la statistique et des études économiques

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

### **MEDDE**

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

### **MNHN-SPN**

Muséum national d'histoire naturelle, service du patrimoine naturel

[www.mnhn.fr/spn](http://www.mnhn.fr/spn)

### **Natura 2000**

Réseau d'espaces naturels désignés par les États membres en application des directives communautaires « Oiseaux » et « Habitats »

### **Ospar**

Convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est ou Convention Ospar (Ospar pour « Oslo-Paris »)

[www.ospar.org](http://www.ospar.org)

### **PEFC**

Programme for the Endorsement of Forest Certification

[www.pefc-france.org](http://www.pefc-france.org)



## **RNF**

Réserves naturelles de France

[www.reserves-naturelles.org](http://www.reserves-naturelles.org)

## **RNO**

Réseau national d'observation de la qualité du milieu marin

## **Reflét (base de données)**

Regards sur les flux de l'enseignement technique et professionnel

<http://mimosacereq.fr/reflet>

## **Schapi**

Service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations

[www.vigicrues.ecologie.gouv.fr](http://www.vigicrues.ecologie.gouv.fr)

## **Secten**

Secteurs économiques et Énergie (voir Citepa)

## **Sessi**

Service des études et des statistiques industrielles

[www.sessi.fr](http://www.sessi.fr)

## **SFEPM**

Société française pour l'étude et la protection des mammifères

[www.sfepm.org](http://www.sfepm.org)

## **SISE Eau**

Système d'information santé environnement – Eau

## **SSP**

Service de la statistique et de la prospective du ministère chargé de l'Agriculture

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

### **Teruti Lucas**

Enquête annuelle sur l'utilisation du territoire (Land Use Change Analysis System) (voir SSP et Eurostat)

### **Unicem**

Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction

[www.unicem.fr](http://www.unicem.fr)

### **UIPP**

Union des industries de la protection des plantes

[www.uipp.org](http://www.uipp.org)



**Commissariat général  
au développement durable**

Service de l'observation  
et des statistiques

Tour Voltaire

92055 La Défense cedex

Mél. : [diffusion.soes.cgdd@](mailto:diffusion.soes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr)

[developpement-durable.gouv.fr](http://developpement-durable.gouv.fr)

